République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

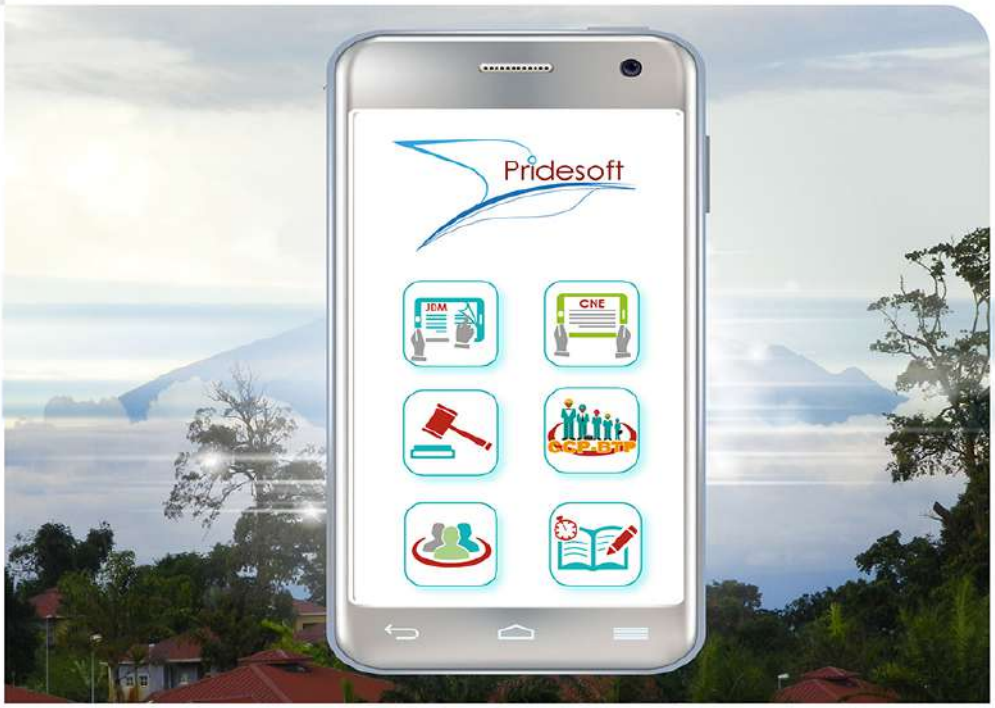

Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	08	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04	EDUCATION	05
SOCIAL	01	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	36
ECONOMIE	01	RURAL	10	GOUVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2835
21 Juin 2023
21 June 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	007/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N°007/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER DE COTATIONN°014/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023RELATIVE A L'ACHAT D'UN COMPACTEUR ROULANT POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 6 . FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	000034/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000034/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30 KV ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MÉNAGES DES LOCALITÉS SITUÉES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (PHASE 1), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	003/D/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	003/AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA DEPARTEMENT DE LA BENOUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	19/D/C-NG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°19/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/A0N0/CNG/CIPM/2023DU 24 MARS 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPEES DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, (LOT 1 : QUARTIER MOUNDANG ; LOT 2 ; TCHATCHARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	COMMUNIQUE N°003/C/DG/CM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLÔTURES FRAGILISÉES ET MISE EN CONFORMITÉ RÈGLEMENTAIRE EN BÉTON ARMÉ AU DÉPÔT SCDP DE GAROUA QUE, LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 22 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU JEUDI 29 JUIN 2023 AU PLUS TARD À 11 H ET L'OUVERTURE DES PLIS À 12H EN RAISON DE L'INDISPONIBILITÉ DU' PRÉSIDENT DE LA CIPM. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	008/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	08 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 08 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 40 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	009/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE TOTAL NSAZOMO – CLINIQUE JOHN HOPE – ENTRÉE LAMARTINE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	000380/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000380/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	04/D/SG/BPSPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04/D/SG/BPSPM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/DAO /C-DA/CIPM/2023 DU 16/05/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE :LOT 1; ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BAMENDJINDALOT 2: ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	187/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2 /IE2/RA /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 187/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2 /IE2/RA /2023 DU 19/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 YAOUNDÉ-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	977 / A/HGY/ CIPM/ Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°977 / A/HGY/ CIPM/ DU 21 JUIN 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/ AONO/ HGY/ CIPM/21 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°012/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	000035/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000035/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LALETTRE-COMMANDE RELATIVEÀ L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DONT UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À HILL TOP QUATER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DU NDIAN, RÉGION DU SUD-OUEST, ET L'AUTRE À L'ECOLE CATHOLIQUE BILINGUE LES SAINTS MARTYRS DE L'OUGANDA DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
16	**Reference**	12 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANI /CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°4 : CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MARDOCK 2 (PONT RELIANT LA PJ À LA DD MINEPDED/VINA)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	010/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 12 AVRIL2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 12 AVRIL2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°04/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER (R0 315) POUTKAK-BOTKO-BISSONGA, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	06 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTI EN DEUX LOTS LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BUREAU A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUNDERE TIRE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	000036/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000036/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DU VILLAGE MAMBANDO (BAGBA LIBOG), ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	870/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 870/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 14 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 YAOUNDE-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
21	**Reference**	008/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N°008/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	000378/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000378/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DONT UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À HILL TOP QUATER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DU NDIAN, RÉGION DU SUD-OUEST, ET L'AUTRE À L'ECOLE CATHOLIQUE BILINGUE LES SAINTS MARTYRS DE L'OUGANDA DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 020/SONARAIDG/CAB DU 1 9 JUIN 2073 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT D'ENTREPRISES CHANAS ASSURANCES S.A. / ROYAL ONYX INSURANCE CIE DES LOTS 1, 2 ET 4, ET A L'ENTREPRISE CHANAS ASSURANCES S.A. DU LOT 3, DES MARCHES RELATIFS AU PROGRAMME D'ASSURANCES DE LA SONARA [DU 1ER/07/2023 AU 30/06/2026]. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU IA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°73/135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES *LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE IA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N'CIPM_06-23/S002-23/PA-SR/018.23 DU 09/06/2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DES MARCHES CONSECUTIFS A I'APPEL D'OFFRES N°018,23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/04/2023 ; VU LA CORRESPONDANCE N°00032_23/PCA/NBB/BPY DU 19/06/2023 PORTANT AVIS CONFORME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PREALABLEMENT A ('ATTRIBUTION PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE, DES MARCHES CONSECUTIFS A L'APPEL D'OFFRES N°018.23/A0NO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/04/2023;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	010/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N°010/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	000377/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000377/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30 KV ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MÉNAGES DES LOCALITÉS SITUÉES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (PHASE 1), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
26	**Reference**	05733/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N°05733/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 19/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°049/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR LES MACHINES DE DECORTICAGE DES HUILERIES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	002/D/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALOT(LOT1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BARNDAKE (LOT2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°010/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'HOSPITALISATION AVEC BLOC TOILETTES AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (C.M.A.) DE MENDONG FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°011/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 26/05/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT A MVOG-BETSI LIEUDIT PAYS-BAS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°013/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 20 TONNES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	000009/DC/MINEFOP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000009/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NANGA EBOKO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
32	**Reference**	010/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	008/ASMI/MINADER/PADFA II /CSPM /SPM/ SGCGS/ 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N008/ASMI/MINADER/PADFA II /CSPM /SPM/ SGCGS/ 2023 DU 20 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-07-2023
34	**Reference**	10 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°2 : CONSTRUCTION DES CANIVEAUX PERRÉ-MAÇONNÉS EN U À SABONGARI 2 : HÔTEL ADAMAOUA - SABONGARI 2
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	05732/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°05732/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°052/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE POMPES ET ACCESSOOIRES POUR LES MACHINES DES HUILERIES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	008/TRADEX/DG/CIPM/23 du 20/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 20/06/2023 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LE DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	007/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
38	**Reference**	006/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONEE OU ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL & BRETELLES TRAMWAY) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2023
39	**Reference**	009/C/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTIOSITE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CR/LT DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVCE LA REGION DU CENTRE). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	0000090/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000090/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 20 JUIN 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE AU BUREAU DE POSTE DE MBOMA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	07 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTI EN DEUX LOTS LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (BATIMENT CE2) ET DE LA CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE MABANGA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N°018/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°018/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 19 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUIVANTS :- N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES D'HÉBERGEMENT À LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO (PHASE 1) ;- N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 POUR LA VALORISATION DU SITE ÉCOTOURISTIQUE D'EBODJE PAR L'ALIMENTATION DU SITE EN ÉNERGIE SOLAIRE ET EN EAU DE FORAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	**Reference**	009/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N°009/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	014/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-07-2023
45	**Reference**	000037/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000037/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	11 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 11 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE MBALANG DJALINGO - LAC MBALANG DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ II
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	000006/AONO/CNKA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/CNKA/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DOUZE (12) FORAGES ET PUITS AMENAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
48	**Reference**	04/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2023
49	**Reference**	015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-07-2023
50	**Reference**	0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DU COUT DE LA FOURNITURE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL (SPU) AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-07-2023
51	**Reference**	0027/AONO/CONCOURS/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	CONCOURS SUR ESQUISSE RELATIF A LA PEINTURE ARTISTIQUE SUR LES JARDINIERES, PARTERRES ET TROTTOIRS DU BOULEVARD DE LA LIBERTE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-07-2023
52	**Reference**	016/AONO/CRTV/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR LE STREAMING SUR INTERNET DES CHAINES TV DE LA CRTV ET DE VOD – EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-08-2023
53	**Reference**	000379/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 000379/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DU VILLAGE MAMBANDO (BAGBA LIBOG), ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
54	**Reference**	000007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE « NGUELEMENDOUKA – AZOMEKOUT » DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-07-2023
55	**Reference**	003/ASMI/CR-LT/CIPM/2023DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN°03/ASMI/CR-LT/CIPM/2023DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2023
56	**Reference**	N"03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGI ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	20-07-2023
57	**Reference**	018/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE ZOCKLIGANG-BIZEH, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-07-2023
58	**Reference**	011/D/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 PORTANT INFRUCTIOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
60	**Reference**	007 /ONIT/S.D.O/FAKO/IDTB/PIB 2023 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N° 007 /ONIT/S.D.O/FAKO/IDTB/PIB 2023 OF 19/06/2023 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2023 FOR THE REHABILITATION OF ROOFS AND BUILDINGS AT IVTC BUEA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-07-2023
61	**Reference**	017/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ACTUEL LOCAL DE LA MAIRIE DE DIANG EN AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-07-2023
62	**Reference**	016/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SECURISATION DES TROIS COTES DU SITE DE LUNIVERSITE DE BERTOUA A NDOUMBI, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-07-2023
63	**Reference**	052/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-07-2023
64	**Reference**	15/DA0N0/CPTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/DA0N0/CPTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE : INTER RN1- BABANGUEL SUR UN LINEAIRE DE 10 KM Y COMPRIS CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-07-2023
65	**Reference**	01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/F.31/SAEF/CDPIVI/23 DU 19/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE « PLANTATION DARMANIAC » RELIANT LOUH-KOODZAP-KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP, EXERCICES 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
66	**Reference**	005/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-07-2023
67	**Reference**	06/AONO/C.F-T/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 06/AONO/C. F-T/SG/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-07-2023
68	**Reference**	02/DC/CM/BAT/CIPM/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 02/OC/BAT/CLPM/SG/ 2023 DU 20/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE COLLECTE DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE DE BATCHAM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-07-2023
69	**Reference**	01/DC/BAT/CIPM/SG/ 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°01/DC/BAT/CIPM/SG/ 2023 DU POUR L' ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-07-2023
70	**Reference**	09 DU 12 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 09 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈMEREPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°1 : REVETEMENT DE LA ROUTE DE SABONGARI EN PAVE : ENTREE BICEC SABONGARI 2
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	0051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°0051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
72	**Reference**	000010/DC/MINEFOP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000010/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-07-2023
73	**Reference**	014/AONO/CB/CIPM/2023 DU 19/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS N° 014/DAO/CB/CIPM/2023 DU 19/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE GOURA GADJI BELEL SUR UN LINEAIRE DE (3,100 ML), COMMUNE DE BELEL DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-07-2023
74	**Reference**	05/AONO/CBATCH.BTOS/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CBATCH.BTOS/CIPM/23 DU POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE DE GRANDE PORTEE A LA COMMUNE DE BATCHAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-07-2023
75	**Reference**	002/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE PLANS DE PALMIER A HUILE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-07-2023
76	**Reference**	10/AONR/C-BA/PRODESV/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN A REÇU UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIOUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSÉE AUX FACTEURS D'INSTABILITÉS (PRODESV), QUI FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT DE DÉLÉGATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU (KFW). IL SE PROPOSE D'UTILISER UNE PARTIE POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT POUR LEQUEL CE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST PUBLIÉ.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-07-2023
77	**Reference**	028.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 028.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 14/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE L'ÉMULSEUR FFFP 3% À HAUTE PERFORMANCE À LA SONARA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
78	**Reference**	050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) MINTP.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-07-2023
79	**Reference**	013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES CASES COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DEL'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES CASES COMMUNAUTAIRES DE CERTAINES LOCALITÉS DEL'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-07-2023
80	**Reference**	008/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°08/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RESEAU MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE NYEE,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
81	**Reference**	011/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
82	**Reference**	000000000017/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°……000000000017/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU ……PORTANT RECTIFICATIF AUX APPELS D'OFFRES N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALEET N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
83	**Reference**	007/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°05 AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITESV DE NGAMBE IV,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
84	**Reference**	009/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°07/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 20 MARS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EP DE BOTBEA LOT 1 ET DE MANDJAP 1 LOT 2,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
85	**Reference**	002 Lire
	Titre/objet	RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NGAMBE

DECISION MUNICIPAL N°007/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NGAMBE, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 232/23 du 07 juin 1955 portant création de la Commune Rurale de NGAMBE ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté n° 000162/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur BIMAI Simon Pierre à l'issue du scrutin du 09 février 2020;
Vu la circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines
Vu la décision municipale n° 591/DM/RL/DSM/C.NGBE/SG du 12 avril 2019 constatant la composition de la commission interne de

ConsidérantL'AVIS D'APPEL D'OFFREN°05/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 du **07 MARS 2023** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC ROBINETS EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE NGAMBE IV, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**.**

DECIDE-

Article 1er : Ets adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres sus visé, **L'ETS LA GRACE ; BP : 241 EDEA, Tel : 699 802 241/ 674 402 671, N° Contributable: P077400177964N, Afriland First Bank 10005 00067 07604981001-80**

N° Registre de commerce RC/EDA/010/A/2020 et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC ROBINETS EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE NGAMBE IV, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**.**

Montant de la lettre-Commande TTC = **15 000 000 FCFA**

Délai d'exécution : 04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER DE COTATIONN°014/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023RELATIVE A L'ACHAT D'UN COMPACTEUR ROULANT POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 6 . FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à l'acha compacteur roulant pour le compte de la Mairie de Yaoundé 6.

(SANS CHANGEMENT)

AC EN FRANCAIS

Point 13.A.6	**Supprimer**
Point 13.B.6	**Supprimer**

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°018/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 19 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUIVANTS :- N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES D'HÉBERGEMENT À LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO (PHASE 1) ;- N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 POUR LA VALORISATION DU SITE ÉCOTOURISTIQUE D'EBODJE PAR L'ALIMENTATION DU SITE EN ÉNERGIE SOLAIRE ET EN EAU DE FORAGE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :
Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°021/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 09 mai 2023 pour l'aménagement des espaces d'hébergement à la Station Nautique de Lagdo (Phase 1)	Lagdo	Groupement COMPLEXE TECHNOLOGIQUE & PRESTATION Sarl et UNITECH PRO Sarl, BP: 24 Edéa	74 972 475	06 mois
2	N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 10 mai 2023 pour la valorisation du site écotouristique d'Ebodje par l'alimentation du site en énergie solaire et en eau de forage	Ebodjé	Groupement ETS AME & ETS GESTION SUD, BP : Yaoundé	49 099 339	04 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, la société qui n'a pas été retenue peut passer retirer sa soumission sous-quinzaine. Faute de quoi, elle sera détruite.

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE BARNDAKE

003/AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA DEPARTEMENT DE LA BENOUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

N°	OBJET LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC	DELAI
01	TRAVAUX de CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION	ETS ABDOURAMANI BP; GAROUA Tel; 699 930 222 ETS TANBRA GHADJI BP; GAROUA Tel; 677 55 74 37	19 999 540 POUR LE LOT 1 ET 19 996 615 POUR LE LOT 2	Trois (03) Mois par Lot

MAYO-HOURNA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

DÉCISION N°19/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/A0N0/CNG/CIPM/2023DU 24 MARS 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPEES DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, (LOT 1 : QUARTIER MOUNDANG ; LOT 2 ; TCHATCHARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Pubiics ;

Vu le Décret N°373/GAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MiNMAP/CAB du 03 Juiilet 2018 portant mesures transitoire consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFi du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023 . .

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative au dossier d' appel d offre ouvert N°13/AONO/C-NG/CIPM/2023 du 24 Mars 2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux (02) forages équipées de pompe a motricité humaine dans certaines localités, (lot 1 ; quartier Moundang ; lot 2 : Tchatchara; dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoue, Région du Nord ;

Vu la lettre N°16/L/C-NG/C1PM/2023 du 24/03/2023 du Président de ta Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ; lot 1 quartier Moundang ; lot 2 : Tchatchara; dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N° 16/L/C-NG/CIPM/2023 du 24/03/2023 du Président de la Commission Inteme de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

DÉCIDE :

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPEES DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, (LOT 1 : QUARTIER MOUNDAMG ; LOT 2 : TCHATCHARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT - DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD	ABDOU ET FRERES SARL B.P:// YAOUNDE Tél : 696 61 79 23	9 966 443	TROIS (03) MOIS

Articles 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Article 3 ; La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

NGONG le 4 Avril 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°003/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLÔTURES FRAGILISÉES ET MISE EN CONFORMITÉ RÈGLEMENTAIRE EN BÉTON ARMÉ AU DÉPÔT SCDP DE GAROUA QUE, LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 22 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU JEUDI 29 JUIN 2023 AU PLUS TARD À 11 H ET L'OUVERTURE DES PLIS À 12H EN RAISON DE L'INDISPONIBILITÉ DU' PRÉSIDENT DE LA CIPM. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **22 JUIN 2023 à 13h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention: **« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023** **RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES FRAGILISEES ET MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA ».** **« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **29 JUIN 2023 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention: **« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023** **RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES FRAGILISEES ET MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA ».** **« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **22 JUIN 2023 à 14h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **29 JUIN 2023 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°009/C/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTIOSITE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CR/LT DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVCE LA REGION DU CENTRE). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Nº	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS (ABSENCE OU NON-CONFORMITE D'UNE PIECE ADMINISTRATIVE APRES 48H)	DECISION
01	ETS RYLEY	● Déclaration d'intention de soumissionner non conforme ; ● Attestation de non exclusion des marchés (ARMP) absent ; ● CNPS absent ; ● Attestation de non redevance non conforme ; ● Plan de localisation absent.	**INFRUCTIEUX**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue du retrait de ces offres conformément aux dispositions de l'article 101(5) du Code des Marchés Publics.

Passé ce délai, les offres non retirées peuvent être détruites, sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 07 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTI EN DEUX LOTS LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (BATIMENT CE2) ET DE LA CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE MABANGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS MOUSSA ABOUBAKAR,** BP : Tignère, sont Adjudicataires du marché relatif à la réhabilitation d'un bloc de deux salles (bâtiment CE2) et de la clôture à l'Ecole Publique Mabanga, objet du lot N°2 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°01bis/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **7 998 336 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent trente-six) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAMBE

DECISION MUNICIPAL N°009/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NGAMBE, Maitre d'Ouvrage Vu la constitution
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 232/23 du 07 juin 1955 portant création de la Commune Rurale de NGAMBE ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté n° 000162/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur BIMAI Simon Pierre à l'issue du scrutin du 09 février 2020;
Vu la circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines
Vu la décision municipale n° 591/DM/RL/DSM/C.NGBE/SG du 12 avril 2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marches placée auprès de la commune de NGAMBE.

ConsidérantL'AVIS D'APPEL D'OFFREN°07/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 du **20 MARS 2023** POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EP DE BOTBEA LOT 1 ET DE MANDJAP 1 LOT 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**.**

DECIDE-

Article 1er : Ets adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres sus visé, **L'ETS DIVINE ; BP : 241 EDEA, Tel : 657 866 636/ 674 402 671, N° Contributable: P030317908191L, Afriland First Bank 10005 00067 08508741001-60 N° Registre de commerce RC/EDA/001/A/2023** et dont les caractéristiques se présentent comme suit :
Nature de la lettre-commande : POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EP DE BOTBEA LOT 1 ET DE MANDJAP 1 LOT 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**.**
Montant de la lettre-Commande, TTC : **LOT 1** = **9 997 112 FCFA**

LOT 2 = 9 997 112 F CFA

Délai d'exécution : 03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000380/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 mars 2023;
Vu le procès-verbal N°00000031/L/MINEE/CIPM/2023 du 15 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 mars 2023;

DECIDE:

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 mars 2023.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS ROC CONSULTING	15 562 709	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 04/D/SG/BPSPM DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/DAO /C-DA/CIPM/2023 DU 16/05/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE :LOT 1; ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BAMENDJINDALOT 2: ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DELACOMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE :

L'entreprise cl-aprés est attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/DAO /C-MDA/CIPm/2023 du 16/05/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE :
LOT 1; équipement du Centre de Santé Intégré de Bamendjinda
LOT 2:équipement du Centre de Santé Intégré de Fouola (EN PROCEDURE D'URGENCE)
dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après: VOIR PIECE JOINTE

MBOUDA le 16 Juin 2023

Le MAIRE

WADJI

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 187/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2 /IE2/RA /2023 DU 19/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 YAOUNDÉ-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2023 ET 2024

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2021portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu La loi n° 2022/004 du 27 Avril 2022, portant notification et ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certains dispositif de la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu L'ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république de Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu Le décret n°2001 /018 du 17 Février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de
Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu L'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu Arrêté N° 166 /A/MINMAP du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur bâtiment et des Travaux Publics ;
Vu La Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;
Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics;
Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI)
Vu La Circulaire N°0000OO6/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 14 Février 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N°3 Yaoundé-Douala;
Vu Les offres des soumissionnaires ;
Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniqueset financières y relatives ;
Vu Le Compte Rendu N°L44-2023/CIPM-TCRIdu 12 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du MINTP ;
Vu Le lettre N°14/L/MINTP/CIPM-TCRI/MINTP du 17Mai 2022 de la notification de proposition d'attribution de marché.

DECIDE :

Article 1 :Lesentreprises dont les noms suiventsont retenuespour l'exécution des travaux deremplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N°3 Yaoundé-Douala

Lots	Tronçons	Soumissionnaires	Montants TTC corrigés (FCFA)	Montants en lettres TTC en FCFA	Délai d'exécution
LOT 1	Yaoundé-pont de Ndoupè	MAG Sarl	2 535 769 136	Deux milliards cinq cent trente-cinq millions sept cent soixante-neuf mille cent trente-six	10 mois
LOT 2	Pont de Ndoupè-Pont sur la Dibamba	ROUTD'AF SA	1 770 645 042	Un milliard sept cent soixante-dix millions six cent quarante-cinq mille quarante-deux	

Article 2: Les mandataires desdites entreprisessont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

ADDITIF N°977 / A/HGY/ CIPM/ DU 21 JUIN 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/ AONO/ HGY/ CIPM/21 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **le 22 Juin 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **le 26 Juin 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte : ***14.1 Critères éliminatoires*** Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures ; Documents falsifiés ou fausses déclarations ; Absence de caution de soumission Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison des produits (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ; Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (Applicable au lot Absence de prospectus et/ou de certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs NIKKISO DB EXA et à la salle de traitement d'eau DWA (Applicable au Lot 5) ; Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ; Absence de l'agrément de distribution des dispositifs médicaux, en cours de validité délivré par le Ministre de la Santé Publique ; Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels. ***14.2 Critères essentiels*** Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur…); Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ; Planning et Délai de livraison des commandes ; Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés, signés et datés à la dernière page) ; Certificat de conformité aux exigences de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution des produits, délivré par le Ministre de la Santé Publique ; Présence d'une attestation de capacité financière supérieure ou égale à 250 millions de francs CFA. L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à au moins quatre (4) des cinq (5) critères essentiels.

2	Critères d'évaluation
	Lire plutot Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte : **CRITERES ELIMINATOIRES** Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures ; Documents falsifiés ou fausses déclarations ; Absence ou non-conformité de la caution de soumission Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison des produits (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ; Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (Applicable au lot Absence de prospectus et/ou de certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs NIKKISO DB EXA et à la salle de traitement d'eau DWA (Applicable au Lot 5) ; Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ; Absence de l'agrément de distribution des dispositifs médicaux, en cours de validité délivré par le Ministre de la Santé Publique ; Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°012/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Le présent Appel d'Offres a pour objet ***l'acquisition d'un camion BENNE DE 20 Tonnes pour le compte de la Mai Yaoundé 6.***

(SANS CHANGEMENT)

AAO

Point 11.6	**A Supprimer**

RPAO

Point 4.1.6	**A Supprimer**

CCAP

CHAPITRE I. Article 2. Point 12	**A Supprimer**

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°……000000000017/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU ……PORTANT RECTIFICATIF AUX APPELS D'OFFRES N°0000015/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP DE TYPE 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINE AUX ACTIVITES DE REGULATION POSTALEET N°0000016/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE DESTINE AU COMITE INTERMINISTERIEL D'ATTRIBUTION DES BANDES DE FREQUENCES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Postes et Télécommunications, porte à la connaissance des soumissionnaires aux appels d'offres susvisés, que les avis d'appels d'offres y relatifs seront modifiés ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

9. Remise des offres
Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 22 juin 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis
L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 22 juin 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire

9. Remise des offres
Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le 6 juillet 2023 à 14 heures …….. :

12. Ouverture des plis
L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 6 juillet 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOUKOLO KOUKOLO Germain

COMMUNE DE NGAMBE

COMMUNIQUE N°009/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°07/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 20 MARS POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EP DE BOTBEA LOT 1 ET DE MANDJAP 1 LOT 2,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° **09**./C.NGBE/CIPM/SG/2023 du **30 MAI 2023 L'ETS DIVINE ; BP : 241 EDEA, Tel : 657 866 636/ 674 402 671,**

N° Contributable: P030317908191L, Afriland First Bank 10005 00067 08508741001-60

N° Registre de commerce RC/EDA/001/A/2023A été retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité, au vu du résultat du procès verbale de la session du **24 MAI** de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de NGAMBE.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS DIVINE	Offre recevable	Offre recevable	**TTC = 15 000 000**	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq(05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de NGAMBE pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour L'**ETS LA GRACE**

NGAMBE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000034/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30 KV ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MÉNAGES DES LOCALITÉS SITUÉES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (PHASE 1), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributairesdesmarchés relatifsà l'appel d'Offres suscité, les soumissionnaires ci-après désignés :

Soumissionnaires	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
PCT SARL	01	443 032 198	06 mois
ETS RHOT	02	228 973 094	06 mois

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000036/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DU VILLAGE MAMBANDO (BAGBA LIBOG), ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire du projet de lettre-commande relative à l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT ETS DMS SERVICES/ETS ROC CONSULTING	36 701 728	04 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE TOTAL NSAZOMO – CLINIQUE JOHN HOPE – ENTRÉE LAMARTINE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE
Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	**ETS KAMOBE**	**22 463 185**	**26 787 348**	**89,65%**	**03 mois**	**1er**

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :
ETS KAMOBE BP : 34269 YAOUNDE TEL: 699 55 97 79
Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE NGAMBE

COMMUNIQUE N°010/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 12 AVRIL2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°04/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER (R0 315) POUTKAK-BOTKO-BISSONGA, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° 10 ./C.NGBE/CIPM/SG/2023 du **12 AVRIL 2023**, L'**ETS AZEBAZE ; BP : 6578 Yaoundé, Tel : 697 04 13 41,**

N° Contribuable : P017100062193P, N F C BANK 10025 00023 17301046779-24

N° Registre de commerce RC/YD/0392/Z/2002 A été retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **06 AVRIL 2023** de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de NGAMBE.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS AZEBAZÉ	Offre recevable	Offre recevable	**TTC = 26 999 488**	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de NGAMBE pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour L'ETS **AZEBAZE**

NGAMBE le 12 Avril 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

DECISION MUNICIPAL N°008/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NGAMBE, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 232/23 du 07 juin 1955 portant création de la Commune Rurale de NGAMBE ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté n° 000162/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur BIMAI Simon Pierre à l'issue du scrutin du 09 février 2020;
Vu la circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines
Vu la décision municipale n° 591/DM/RL/DSM/C.NGBE/SG du 12 avril 2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marches placée auprès de la commune de NGAMBE.

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°08/A0NO/C.NGBE/CIPM/2023 du **20 Mars 2023** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RESEAUMONOPHASE DANS LA LOCALITE DE NYEE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE?

Article *ier :* Ets adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offles sus aisé, L'ETS LA GRACE ; **BP : 241 EDEA, Tel : 699 802 241/ 674 402 671, N° Contributable: P077400177964N, Afriland First Bank 10005 00067 07604981001-80 N° Registre de commerce RC/EDA/010/A/2020** et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RESEAUMONOPHASE DANS LA LOCALITE DE NYEE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Montant de la lettre-Commande TTC = 49 940 375 FCFA **Délai d'exécution :** 04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000378/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DONT UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À HILL TOP QUATER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DU NDIAN, RÉGION DU SUD-OUEST, ET L'AUTRE À L'ECOLE CATHOLIQUE BILINGUE LES SAINTS MARTYRS DE L'OUGANDA DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;
Vu le procès-verbal N°000038/L/MINEE/CIPM/2023 du 06 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;

DECIDE:

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AZIZ SOLUTIONS SARL	02	24 458 652	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSERELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION DECISION N°0000090/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 20 JUIN 2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/MPT/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE AU BUREAU DE POSTE DE MBOMA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	NOVITECH SARL BP : 2980 Yaoundé	24 963 886 FCFA	Trois (03) mois.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE NGAMBE

DECISION MUNICIPAL N°010/DM/ C. NGBE /CIPM/SG/2023 ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NGAMBE, Maitre d'Ouvrage

Vu la constitution
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 232/23 du 07 juin 1955 portant création de la Commune Rurale de NGAMBE ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté n° 000162/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur BIMAI Simon Pierre à l'issue du scrutin du 09 février 2020;
Vu la circulaire n°0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines
Vu la décision municipale n° 591/DM/RL/DSM/C.NGBE/SG du 12 avril 2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marches placée auprès de la commune de NGAMBE.

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°04./A0NO/C.NGBE/CIPM/2023 du 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER (R0315) POUTKAK-BOTKO-BISSONGA, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE- à-,

Article 1" : Ets adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres sus visé, **L'ETS AZEBAZE ; BP : 6578 Yaoundé, Tel : 697 04 13 41, N° Contribuable : P017100062193P, N F C BANK 10025 00023 17301046779-24 N° Registre de commerce RC/YD/0392/Z/2002'et** dont les caractéristiques se présentent comme suit

Nature de la lettre-commande : POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE INTER (R0315) POUTKAK-BOTKO-BISSONGA, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Montant de la lettré-Commande TTC = **26 999 488 FCFA**

Délai d'exécution : 04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE le 12 Avril 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000377/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MT TRIPHASÉ 30 KV ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MÉNAGES DES LOCALITÉS SITUÉES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (PHASE 1), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;
Vu le procès-verbal N°000000038/L/MINEE/CIPM/2023 du 06 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023;

DECIDE:

Article 1er : Les soumissionnaires ci-après cités sont déclarés attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 12 avril 2023.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
PCT SARL	01	443 032 198	06 mois
ETS RHOT	02	228 973 094	06 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05733/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 19/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°049/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR LES MACHINES DE DECORTICAGE DES HUILERIES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offres international ouvert N° 049/23/AONO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 pour la fourniture de deux (02) lots de pièces de rechange pour les machines de décorticage des huileries;

Considérant La Lettre N°082/23/SDCC/CIPM du 02/06/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: La Société CMTS, est retenue comme adjudicataire du marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant La demande de cotation N°14/23/DCO/SDCC/CIPM du 27/04/2023 pour la fourniture d'un verin hydraulique presse lift - box verin 20"x54" pour les usine d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°079/23/SDCC/CIPM du 02/06/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: La Société ci après est retenue comme adjudicataire du marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOTS	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
1	CMTS BP : 12956 DOUALA	120 895 900	240 JOURS
2		93 698 016	190 JOURS

GAROUA le 19 Juin 2023

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE BARNDAKE

DECISION N°002/D/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALOT(LOT1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE BARNDAKE (LOT2)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

N°	OBJET LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC	DELAI
01	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARNDAKE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT de la BENOUE, REGION DU NORD	STE BPG BP; 189 GAROUA Tel: 655 55 92 88	LOTM (19 934 072) Dix-neuf millions neuf cent trente-quatre mille soixante-douze FCFA LQT2 (19 934 072) Dix-neuf millions neuf cent trente-quatre mille soixante-douze FCF	Trois (03) Mois par Lot

MAYO-HOURNA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°010/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'HOSPITALISATION AVEC BLOC TOILETTES AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (C.M.A.) DE MENDONG FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, (Maitre d'Ouvrage), lance en **Procédure d'Urgence** pour le c
de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des salles d'hospitalisation avec bloc to
au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Mendong.

(SANS CHANGEMENT)

CCTP

CHAPITRE X. Appareillage	**Lire plutôt** : Les marques préconisées seront celles reconnues les plus fia sur le marché
CHAPITRE I. Article 3. B.4.	**Supprimer : « CIMENCAM »**

BPU

Points : 802A, 803A, 1002B et 1003B	**Remplacer** Pantex 800 et Pantex 1300 **Lire Plutôt :** Peinture pours murs intérieurs Peinture pour murs extérieurs

DQE

Points : 802A, 803A, 1002B et 1003B	**Remplacer** Pantex 800 et Pantex 1300 **Lire Plutôt :** Peinture pours murs intérieurs Peinture pour murs extérieurs

-

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°011/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 26/05/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) DALOT A MVOG-BETSI LIEUDIT PAYS-BAS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Le **Maire de la Commune de Yaoundé 6, Maître d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des t de construction d'un (01) dalot à Mvog-Betsi lieudit Pays-Bas, dans l'Arrondissement de Yaoundé 6.

(SANS CHANGEMENT)

RPAO

Article 38.1	**Lire plutôt** : Après publication des résultats, le Maitre d'Ouvrage ou M d'Ouvrage Délégué prépare le projet de marché qu'il fait tenir à l'attributaire souscription dans un délai de quinze (15) jours ouvrables et retour pour signa
Article 38.2	**Lire plutôt :** Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dispose délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la dat réception du projet de marché souscrit par l'attributaire

CCAP

CHAPITRE I. Article 2. Point 12	**A Supprimer**
CHAPITRE II. Article 9. Paragraphe 5	**Lire plutôt :** Les ordres de service à caractère technique liés au déroule normal du chantier seront directement signés et notifiés au Cocontractant p Chef de service.

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°013/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 29/05/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 20 TONNES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

1. Objet de l'Appel d'Offres
Le présent Appel d'Offres a pour objet ***l'acquisition d'un camion BENNE DE 20 Tonnes pour le compte de la Mai Yaoundé 6.*****(SANS CHANGEMENT)**

AAO

Point 11.6	**A Supprimer**

RPAO

Point 4.1.6	**A Supprimer**

CCAP

CHAPITRE I. Article 2. Point 12	**A Supprimer**

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000009/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NANGA EBOKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 35 121 02 7300019 524112.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Avis de Consultation en vue de l'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nanga Eboko.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont les suivantes:
Partie MT :
• Etude et piquetage;
• Fourniture et pose de poteau en béton de 11/600 ;
• Fourniture et pose de poteau en béton de 11/800 ;
• Fourniture et pose d'un transformateur H61 100 KVA ;
• Fourniture et pose de l'IACM ;
• Fourniture et pose de Hers d'ancrage ;
• Fourniture et pose de chaine d'iso d'ancrage 3 éléments ;
• Fourniture et pose de câble almélec 54 mm2 ;
• Fourniture et pose de coupe circuit porte fusible ;
• Fourniture et pose de parafoudre ;
• Fourniture et pose de mise à terre de masse ;
• Travaux sous coupure MT.
Partie BT
• Fourniture et pose de poteau en béton de 9/500 ;
• Fourniture et pose de pince d'ancrage BT ;
• Fourniture et pose de câble pré-assemblé 3x 70 mm2 ;
• Fourniture et pose de mise en terre de neutre ;
• Fourniture et pose de cosse de sortie transformateur ;
• Fourniture et pose de raccord à serrage BT ;
• Fourniture et pose d'un comptage BT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **dix-huit millions cent mille (18 100 000) de Francs FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux, objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2023, suivant l'imputation **57 35 121 02 7300019 524112**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06 et la version électronique sur la plateforme Cameroon online E-Procurement Système (COLEPS) aux adresses http://www.marchespublics.com et http://www.publicscontracts.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public par le soumissionnaire, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard **le 13 juillet 2023 à 11 heures précises, heure locale**, (www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,…) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé.

Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être déposées sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard le 13 juillet 2023 à 11 heures précises portant la mention :

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000009/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NANGA EBOKO.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour la fourniture et l'installation de l'alimentation triphasée au CFM de Nanga Eboko objet de la présente consultation est de trois (03) mois et le lieu de livraison et d'exécution est : le Centre de Formation aux Métiers de Nanga Eboko.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 07 de la Demande de Cotation d'un montant de **trois cent soixante-deux mille (362 000) francs** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois au moment du dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances au moment de l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps **le 13 juillet 2023 à 12 heures** précises dans la salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sise l'Immeuble ministériel de Nlongkak par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production d'une pièce administrative au-delà de 48h réglementaire;
- Absence de l'habilitation délivrée par ENEO ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre technique et financière incomplète ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- Attestation de surface financière d'au moins 50% du cout prévisionnel de la prestation, délivrée par une Banque.

Critères essentiels
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires. Avoir effectué avec succès au moins deux prestations similaires au cours des trois dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat comportant les 1ières et dernières pages et le procès-verbal de réception des fournitures et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services ;
- Qualification et expérience du personnel;
- Capacité de financement ;
- Méthodologie de la proposition ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (descriptif de la fourniture paraphé à chaque page et signé à la dernière page) ;
- Délais d'exécution ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution des prestations est de trois (03) mois**.**

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.com et http://www.publicscontracts.com
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.
FRAUDE ET CORRUPTION
Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des Marchés Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 11 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°3 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE MBALANG DJALINGO - LAC MBALANG DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ II

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS MI YETTI ALLAH**, **BP : 00 Ngaoundéré**, sont Adjudicataires du marché relatif à la Réhabilitation de la piste agricole de Mbalang Djalingo - Lac Mbalang dans la Commune de Ngaoundéré II, objet du lot N°3 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N° 06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **30 000 000 (Trente millions) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N008/ASMI/MINADER/PADFA II /CSPM /SPM/ SGCGS/ 2023 DU 20 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)POUR LA PRESTATION DE SERVICES DANS LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont convenu de commun accord, du financement et de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) avec la signature de l'accord de financement le 25 septembre 2020. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un/une consultant (e) individuel(le) pour la prestation de services dans la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

2. Objet

Le PADFA II a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Aussi, il a pour objectif de développement d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Ses résultats attendus sont entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ; (ii) l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

Le PADFA II est mis en œuvre à travers deux composantes techniques (1 & 2) et une composante de gestion. La Composante 1 « Appui à la production » vise la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz (irrigué et pluvial) et oignon, en vue d'accroître la productivité et par ricochet booster la production chez les petits producteurs organisés en coopératives. La Composante 2, « Appui à la structuration des filières, à la commercialisation et à l'accès à la diversité alimentaire » vise un accompagnement dans la valorisation des produits et une meilleure connaissance et pénétration du marché, à travers une approche axée sur l'amélioration de la qualité et la compétitivité des produits. Le Projet intervient dans quatre régions : le Nord, l'Extrême Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest.

Le présent avis porte sur le recrutement d'un Consultant selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI », pour la prestation de services dans la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

3. Consistance des prestations

L'objectif principal de cette prestation est de produire les contenus en communication et de renforcer les capacités des radios communautaires partenaires du PADFA II.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

La présente prestation est ouverte au consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire minimal de BAC+5 dans les domaines tel que : communication, journalisme, sociologie ;

- Justifier d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le domaine de la communication et au moins deux ans dans l'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie de communication des projets/programmes ;

- Justifier d'une expérience d'au moins 05 ans dans la réalisation des vidéos, production des kits radiophoniques tels que les spots, sketch, magazines etc. Dans le secteur agricole et rural ;

- Justifier d'une expérience de travail avec les radios communautaires ;

- Justifier d'une expérience de travail dans l'organisation et l'animation des ateliers ;

- Avoir travaillé dans les projets de développement agricole et rural serait un atout ;

- Avoir une bonne connaissance des problématiques stratégiques et opérationnelles des filières riz et oignons ;

- Avoir travaillé dans les zones d'intervention du PADFA II serait un atout ;

- Avoir travaillé avec un des projets financés par le FIDA serait un atout.

Les Critères éliminatoires sont les suivants :
- L'Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;

- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;

- Un dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordées.

4. Période d'éxecution

La prestation porte sur 52H/J étalés sur plusieurs mois et prendra fin au plus tard au mois de décembre 2023

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations gravées sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44/ 237 671029202. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.au plus tard le **05 JUILLET 2023 à 15 Heures** précises (heure locale) et devra porter la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/SGCGS/2023 DU 20 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRODUCTION DES CONTENUS EN COMMUNICATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordonnatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

METHODE DE SELECTION

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels « SCI » telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en vigueur, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

Critères de sélection : l'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Lettre de motivation : 2 points
- Qualifications : diplôme universitaire/domaine de formation : 10 points
- Expériences générales (expériences dans la production des contenus en communication ; Expériences dans le renforcement des capacités des médias) : 25 points
- Expériences spécifiques : Expériences dans la production des vidéos, spots, articles pour projets de développement etc ; expériences dans la collaboration des radios communautaires (renforcement des capacités, élaboration des contenus, mise en place des clubs d'écoute etc.) : 35 points
- Références pertinentes : expérience dans la production des contenus en communication dans le domaine agricole ; expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.) : 20 points
- Connaissances de l'environnement du travail : connaissance des régions d'intervention (Nord-Ouest, Ouest, Extrême Nord, Nord) ; connaissance dans les filières riz et oignons : 8 points

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE NGAMBE

COMMUNIQUE N°007/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°05 AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITESV DE NGAMBE IV,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° **09**./C.NGBE/CIPM/SG/2023 du **30 MAI 2023**, **L'ETS LA GRACE; BP : 241 EDEA, Tel : 699 802 241/ 674 40 671,**

N° Contribuable : P077400177964N, Afriland First Bank 10005 00067 07604981001-80

N° Registre de commerce RC/EDA/010/A/2020 A été retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offr suscité, au vu du résultat du procès verbale de la session du **24 MAI** de la Commission interne de passation des marchés auprè de la Commune de NGAMBE.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS LA GRACE	Offre recevable	Offre recevable	**TTC = 15 000 000**	Adjudicataire
CTP SARL	Offre recevable	Offre recevable	**TTC = 14 046 000**	Non adjudicataire Pour abandon de chantier dans l'une des communes du Département

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq(05) jours après publication du présent communiqué, à la Commun de NGAMBE pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenu sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commune d NGAMBE, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour L'**ETS LA GRACE**

NGAMBE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 06 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTI EN DEUX LOTS LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BUREAU A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGAOUNDERE TIRE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS EMMERGENCY**, BP : Ngaoundéré sont Adjudicataires du marché relatif à la réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe et un bureau a l'école publique de Ngaoundéré TIKE dans la Commune de Ngaoundéré 2, objet du lot N°1 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N° **01bis/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023** pour un montant de **15 626 595 (Quinze millions six cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets. est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré 11 pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 08 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 40 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS EMMERGENCY**, BP : Ngaoundéré sont Adjudicataires du marché relatif à la construction de l'éclairage public par 40 lampadaires solaires pour divers quartiers de la Commune de Ngaoundéré 2, objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupements de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint, relatif à l'étude préliminaire de la mise en place des pôles locaux de développement écologique au titre de l'exercice Budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, dont l'objectif général est l'élaboration en deux (02) phases d'une étude de mise en place des pôles locaux de développement écologique dans la Région du Littoral. Les prestations consistent en :

1ère phase : étude sommaire d'éligibilité au FVC avec aval d'un des certificateurs internationaux des crédits carbone ;

2ème phase : étude d'APD à l'avancement (combinaison étude et réalisation) en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du programme de mise en place des pôles locaux de développement écologique dans toutes les agglomérations de la Région du Littoral.

Le prestataire conduira l'étude qui s'appliquera à définir les objectifs d'aménagement en 1ère phase, et à détailler les actions et les ressources inhérentes à sa mise en œuvre, puis contrôler cette dernière dans la 2ème phase.

Il est à noter que seule la 1ère phase sera facturable dans lla consultation qui suivra. La facturation de la 2ème phase sera quant à elle proposée dans le rapport final de 1ère phase.

Les phases comprennent :

- §**1ère phase : préparation de l'APS pour le FVC** :
- Produire un État des lieux sur 'aménagement territorial, et notamment les agglomérations susceptibles de muter rapidement en PLDE ;
- Faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs (et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de financement qui sera formulée auprès du FVC ;
- Produire un Diagnostic relatif aux contraintes et opportunités sous-tendant les transformations nécessaires dans les pôles cibles à développer ;
- Proposer et faire approuver un avant-projet sommaire de mise en place des pôles locaux de développement écologique, respectant la méthodologie du certificateur choisi pour la sollicitation d'un financement du FVC ;
- Préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;
- Assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et ajustements requis par le comité afférent ;
- Une fois l'accord de financement obtenu, faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le plan de remboursement des couts d'études préliminaires et de mobilisation des couts d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage ;
- Proposer les supports de communication / marketing destinés à préparer et sensibiliser les parties prenantes à la réalisation du projet ;
- Produire et restituer le rapport final provisoire de phase 01 de l'étude mise en place des pôles locaux de développement écologique ;
- Produire le rapport final de 1ère phase ;

2ème phase : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- Formuler les programmes et le plan d'actions pour le développement d'une toile de PLDE ;
- Produire l'avant-projet détaillé de mise en place des pôles locaux de développement écologique,
- Préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC desdits pôles ;
- Élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de mise en place desdits pôles ;
- Assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des entreprises et autres opérateurs chargés de la réalisation de l'ouvrage ;
- Produire et restituer le rapport final provisoire de l'étude de mise en place des pôles locaux de développement écologique ;
- Produire après prise en compte de toutes les observations de restitution, le Rapport Final de l'Etude de mise en place des pôles locaux de développement écologique ;
- Produire le Rapport de synthèse de l'Etude de mise en place des pôles locaux de développement écologique.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupements de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées.

NB les cabinets et Bureaux d'Études Nationaux autorisés à participer au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront obligatoirement attester d'un partenariat établi ou en promesse avec un cabinet ou Bureau d'Études International ayant à son actif a moins deux (02) projets terminés et financés par obligations vertes.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°07/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023

RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT **»**

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500fcfa.
- Le plan de localisation daté, signé et timbrée à 1500fcfa

N.B : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature*.

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. **A. Références techniques**	● Etre un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude (au moins 02 références dans les études d'aménagement ou de développement de grands projets) ; ● Avoir fait une étude supportée par des obligations vertes (en mode décarbonée) au cours des deux (02) dernières années d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA ; ● Ou fournir la preuve d'un partenariat avec un cabinet/ un bureau d'études international ayant déjà effectué au moins deux (02) sur financement vert (NB : les dites références du bureau d'études international devront être versées dans l'offre technique).
1. **B. Présentation globale de l'entreprise**	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.
1. **C. Personnel**	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification (Master2 (Bac+5) ou équivalent)** diplômé en ingénierie, architecture, économie ou décentralisation (ou au développement local) et/ou spécialiste de toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées). L'intéressé doit pouvoir justifier : i) d'une large expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui infrastructurel, dont dix (10) au moins en Afrique subsaharienne. ii) d'une expérience attestée d'appui conseil au niveau administratif central ou Décentralisée/déconcentrée, de minimum 20 ans en tant que responsable d'équipe, de Préférence dans un (ou des) projet (s) de développement.au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé ; et, iii) avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation similaire. **Spécialiste en aménagement du territoire, planification des unités de transformation, et développement / coaching d'économie sociale** Master**2 (Bac+5) ou équivalent en géographie, ou économie** justifiante : i) d'une expérience générale de minimum 10 ans

en développement et/ou appui institutionnel/infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ; ii) d'une

?expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ; iii) d'une expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ;

Spécialiste en agronomie tropicale, agroécologie, et préservation

/ modification / amélioration des espèces agricoles Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en agronomie ; **j**ustifiant : i) d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en projets agricoles, avec dominante agro-écologique, incluant la formation et la transformation agricole, en Afrique subsaharienne ;

- § ii) d'une Expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'une institution ou d'un projet agricole porté par un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ;
- § iii) d'une bonne connaissance de la planification stratégique et opérationnelle, ainsi que du suivi et de l'évaluation des projets

Ingénieur informaticien ou Géographe Bac + 5, spécialiste des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ou équivalent justifiant : i) d'au moins dix (l0) ans d'expérience professionnelle, et au moins trois (03) références pertinentes dans la formation en informatique (logiciel). Il justifiera également : ii) d'au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel informatique technique (GPS, table traçante). Iii) Une bonne aptitude dans la transmission des connaissances, de même qu'une participation à des missions d'élaboration de Schémas Directeur d'Aménagement des zones seront un atout.

Expert projet socio-économiste ou socio-démographe Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans spécialiste (partie escamotée ???) en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification/finances locales

Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification (Bac+4) au moins, ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- Un Curriculum vitae ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères		Points	
1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	4pts	09 points
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	

2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
	PERSONNEL			

3	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification**		Ingénieur, Architecte, Economiste ou Spécialiste décentralisation, ou au développement local et/ou Spécialiste en toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées)Master2 (Bac+5) ou équivalent, diplôme certifié	09pts	15 pts
			Expérience générale de minimum 25 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV daté et signé)	02pts	
			10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et mise en place des pôles locaux de développement écologique	04pts	

	Spécialiste en conception des ouvrages de transport		Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			expérience générale de minimum 10 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			Au moins quinze (15) ans dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	

	Expert projet : Ingénieur Géotechnicien		Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
			au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			au moins une expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	

	Expert projet socio-économiste ou socio-démographe		Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
			10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	05pts	
			04 ans d'expérience spécifique dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03pts	
	un expert en droit public		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générale de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	
	Un expert Environnementaliste		BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des

références et du personnel.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONEE OU ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL & BRETELLES TRAMWAY) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, relatif à l'étude de la mobilité régionale décarbonée ou écologique par voie ferroviaire (réseau monorail et bretelles tramway) au titre de l'exercice Budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, comprenant deux étapes, à savoir :

- Étape 1 : Étude sommaire d'éligibilité au FVC avec aval d'un des certificateurs internationaux des crédits carbones ;
- Étape 2 : Étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases/tranches successives des projets de la mobilité régionale dé-carbonée par réseau monorail et ses bretelles tramway.

Le prestataire conduira l'étude qui s'appliquera à définir les objectifs d'aménagement en 1ère étape, et à détailler les actions et les ressources inhérentes à sa mise en œuvre, puis contrôler cette dernière dans la 2ème étape.

Il est à noter que seule la 1ère étape sera facturable dans la consultation qui suivra. La facturation de la 2ème étape sera quant à elle proposée dans le rapport final de 1ère étape

Au cours desdites étapes, il sera question :

1ère étape : préparation de l'APS pour le FVC :

- de produire un État des lieux sur la Mobilité Régionale par voie ferroviaire sur les axes concernées et la desserte des agglomérations environnantes par tramway ou train régional ;
- de faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs (et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de financement qui sera formulée auprès du FVC ;
- de produire un Diagnostic relatif aux contraintes pesant sur le(s) relief(s) et encombrements des lignes ferroviaires ciblées et les localités à desservir ;
- de proposer et faire approuver un avant-projet sommaire du réseau ferroviaire monorail décarboné vers les frontières avec les régions avoisinantes, respectant la méthodologie du certificateur choisi pour la sollicitation d'un financement du FVC ;
- de préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;
- d'assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et ajustements requis par le comité afférent ;
- une fois l'accord de financement obtenu, de faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le plan de remboursement des couts d'études préliminaires et de mobilisation des couts d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage;
- de proposer les supports de communication / marketing destinés à préparer et sensibiliser les parties prenantes à la réalisation du projet ;
- de produire et restituer le rapport final provisoire d'étape 01 de l'étude sur la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- de produire le rapport final de 1ère étape ;

2ème étape : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- de formuler les programmes et le plan d'actions pour le développement d'un réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- de produire l'avant-projet détaillé sur la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- de préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC de ladite Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- d'élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de construction de la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- d'assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des cabinets, des entreprises et autres opérateurs chargés de la réalisation, ainsi que de la maitrise d'œuvre de l'ouvrage;
- de produire et restituer le rapport final provisoire d'étape 02 de l'étude sur la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- de produire après prise en compte de toutes les observations de restitution, le Rapport Final de l'Etude sur la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway ;
- de produire le Rapport de Synthèse de l'Etude sur la Mobilité Régionale dé-carbonée par réseau ferroviaire monorail et ses bretelles tramway.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupement de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas Administrées.

NB les cabinets et Bureaux d'Études Nationaux autorisés à participer au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront obligatoirement attester d'un partenariat établi ou en promesse avec un cabinet ou Bureau d'Études International ayant à son actif a moins deux (02) projets terminés et financés par obligations vertes.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°06/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023

RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MOBILITE REGIONALE DECARBONEE ou ECOLOGIQUE PAR VOIE FERROVIAIRE (RESEAU MONORAIL & BRETELLES TRAMWAY) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT **»**

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500 fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500 fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur Général des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500 fcfa.
- Le plan de localisation signé ;daté et timbrée à 1500 fcfa

N.B : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature*.

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. **A. Références techniques**	● Etre un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude. ● Avoir fait une étude supportée par des obligations vertes (en mode dé-carbonée) au cours des deux (02) dernières années d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA ; ● Ou fournir la preuve d'un partenariat avec un cabinet/ un bureau d'études international ayant déjà effectué au moins deux (02) sur financement vert (NB : les dites références du bureau d'études international devront être versées dans l'offre technique).
1. **B. Présentation globale de l'entreprise**	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.
1. **Personnel**	**Chef de Mission : (Master2 (Bac+5) ou équivalent** Spécialiste en Planification d'infrastructures de transport ingénieur ou un Architecte, ou un Economiste (ou qualifications assimilées) pouvant justifier d'une large expérience (minimalement de 25 ans) dans la planification des grands ouvrages, les montages de grands projets, les questions environnementales et notamment de changements climatiques, les stratégies de développement global ou par filière, et les infrastructures. Au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation similaire. **Spécialiste en conception des ouvrages de transport Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent** expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ;expérience attestée de direction ou d'appui-conceptuel ou assimilé, d'au moins cinq (05) projets neufs de transport au cours des quinze (15) dernières années, auprès d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, et/ou dans un projet de développement

Expert projet : Ingénieur Géotechnicien Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent

en

Génie Civil, Mines ou Géotechnique ; **j**ustifiant d'une expérience professionnelle d'au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05)

Références pertinentes de projets de transports ou de complexe résidentiel qu'il a suivi

Au plan géotechnique au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations spécifiques.

Spécialiste en aquaculture tropicale Niveau Master2 (Bac+5) en agronomie ou équivalent justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations dans les études relatives à la mise en place des corridors économiques fluviaux décarbones.

Expert projet socio-économiste ou socio-démographe Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives des projets d'aménagement du territoire,

Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification;(Bac+4) au moins ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- Un Curriculum vitae ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme

L’évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères		Points	
1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	4pts	09 points
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
	PERSONNEL			

3	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification d'infrastructures de transport**		Ingénieur ou un Architecte, ou un Economiste (ou qualifications assimilées): Master2 (Bac+5) ou équivalent, diplôme certifié	09pts	15 pts
			Expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui d'infrastructure de transports (CV daté et signé)	02pts	
			10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et Réalisations des infrastructures de transport, de la planification et du suivi/ évaluation des budgets et des finances publiques	04pts	

	Spécialiste en conception des ouvrages de transport		Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne (CV signé)	03 pts	
			expérience attestée de direction ou d'appui-conceptuel ou assimilé, d'au moins cinq (05) projets neufs de transport au cours des quinze (15) dernières années, auprès d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, et/ou dans un projet de développement ;	03 pts	

	Expert projet : Ingénieur Géotechnicien		Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
			au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes de projets de transports ou de complexe résidentiel qu'il a suivi au plan géotechnique (CV signé)	03 pts	
			au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel informatique géotechnique ;	03 pts	

	Expert projet socio-économiste ou socio-démographe		Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
			10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans la participation aux Études prospectives des projets d'aménagement du territoire, en général, et des projets d'infrastructures de transport	05pts	
			04 ans d'expérience spécifique dans la participation aux Études prospectives des projets d'aménagement du territoire, en général, et des projets d'infrastructures de transport	03pts	
	un expert en droit public		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générale de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	

	Un expert Environnementaliste		BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des références et du personnel.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 10 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°2 : CONSTRUCTION DES CANIVEAUX PERRÉ-MAÇONNÉS EN U À SABONGARI 2 : HÔTEL ADAMAOUA - SABONGARI 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS E.GE.TRA** BP : 475 Ngaoundéré IIème sont Adjudicataires du marché relatif à la construction des caniveaux perré-maçonnés en U à SABONGARI 2 : Hôtel Adamaoua
- Sabongari 2, objet du lot N°2 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **26 999 999 (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf-mille neuf cent quatre-vingt-dix neuf) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 870/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 14 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3 YAOUNDE-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2023 ET 2024.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 14 Fév 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N Yaoundé-Douala, Le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRES RETENUS					
lots	**Tronçons**	**Soumissionnaires**	**Montants TTC corrigés (FCFA)**	**Montants en lettres TTC en FCFA**	**Délai d'exécution**
LOT 1	Yaoundé-pont de Ndoupè	MAG Sarl	2 535 769 136	Deux milliards cinq cent trente-cinq millions sept cent soixante-neuf mille cent trente-six	10 mois
LOT 2	Pont de Ndoupè-Pont sur la Dibamba	ROUTD'AF SA	1 770 645 042	Un milliard sept cent soixante-dix millions six cent quarante-cinq mille quarante-deux	

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	**Noms Et Adresses Des Soumissionnaires**	**Motifs de l'élimination**
1	SPTP Sarl	Non authenticité des documents contenus dans son offre
2	MSA Sarl	Non authenticité des documents contenus dans son offre

Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction d Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché et la notification de leurs Décisions.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°05732/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 19/06/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°052/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE POMPES ET ACCESSOOIRES POUR LES MACHINES DES HUILERIES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N° 05731/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 19/06/2023 le lot 1 de l'appel d'offres international ouvert N°052/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 de décret N°2018/355 du 12/06/2018, pour montant de l'offre reçue supérieur au montant de l'enveloppe prévisionnelle pour le lot 1 et pour absence de soumission pour les lots 2 et 3.

GAROUA le 19 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°008/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 20/06/2023 PORTANT RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 04 MAI 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LE DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

le Directeur Général de la société TRADEX S.A.,
porte à l'attention des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres susmentionné que ledit Appel d'Offres a été déclaré infructueux.
Les entreprises soumissionnaires sont par conséquent invitées à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :
Secrétariat de la CMA-TRADEX.
B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun
Tél**. 233 43 63 75 / 233 43 63 76**
Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 20 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)
Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
UNIQUE	SEVE INTERNATIONAL DESIGN	24 985 270	29 794 935	90%	03 mois	1er
	ETS T.R.A.	25 132 075	29 970 000	90%	03 mois	2ème

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

SEVE INTERNATIONAL DESIGN BP : 34660 YAOUNDE TEL: 693 03 55 85

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **les travaux D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK,**et sont comportent les taches suivantes:
- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : ***35 000 000 F (Trente Cinq Millions francs) CFA.***

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le ***BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.***

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de ***58 000F (Cinquante Huit Mille Francs)*** **CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 10 Juillet 2023 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :
«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 014 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE NKENG LIKOK – MAMBINE – BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : ***700 000 F (Sept Cent Mille Francs)*** **CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 Juillet 2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
ü l'absence de la caution de soumission ;
ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/24 éléments positifs (oui).
Critères essentiels
A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
B - Références de l'entreprise 03 éléments
C - Personnel d'encadrement 06 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
E - Matériel 07 éléments
F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51 ou 691 56 99 10.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)
Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	INTERNATIONNAL PARTNERSHIP (IPC)	16 646 920	19 851 452	71,15%	03 mois	1er
	SEVE INTERNATIONNAL	/	/	56,66%	/	Dossier ayant obtenu moins de 70%

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :
INTERNATIONAL PARTNERSHIP BP : 000 YAOUNDE TEL: 697 67 54 05
Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N°12 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANI /CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈME REPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°4 : CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MARDOCK 2 (PONT RELIANT LA PJ À LA DD MINEPDED/VINA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS M.K TRUST**, **BP : 00 Ngaoundéré,** sont Adjudicataires du marché relatif à la Construction d'un pont sur le Mayo Mardock 2 (pont reliant la PJ à la DD MINEPDED/VINA), objet du lot N°4 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **23 046 768 (Vingt-trois millions quarante-six mille sept cent soixante-huit) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/CNKA/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DOUZE (12) FORAGES ET PUITS AMENAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nguélémendouka, Autorité contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Nguélémendouka, un Appel d'offres national ouvert en vue des travaux de Réhabilitation de Douze (12) forages et puits aménagés dans certaines localités de la Commune de Nguélémendouka, dans le Département du Haut Nyong, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

PREPARATION, AMENE ET REPLI DU MATERIEL
INSTALLATION DU CHANTIER
FOURNITURE ET POSE DES ACCESSOIRES DE POMPE
FOURNITURE ET POSE DE TUYAUX DIAMETTRE 50X3 M
FOURNITURE ET POSE DE TUBE PVC CREPINE DIAMETTRE 50
FOURNITURE ET POSE DE CYLINDRE COMPLET
FOURNITURE ET POSE DE TUYAU DE DIAMETTRE 40 X3 M
FONCAGE DU PUIT
DESINFECTION ET TRAITEMENT AU CHLORE
REHABILITATION DU MECANISME DE SURFACE
RACCORDS MECANISME
TRAVAUX DE SOUDURE
RACORDS DE MACONNNERIE
PEINTURE
LA REMISE EN SERVICE DES OUVRAGES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **9.500.000.TTC (Neuf millions cinq cents mille Francs CFA)**

4. Allotissement

Le projet est présenté en UN LOT UNIQUE :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de dro

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le B**udget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de la Commune de Nguélé de Nguélémendouka, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000)** francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de la Commune de Nguélé de Nguélémendouka, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000)** francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** mar
Nguélémendouka au plus tard le 10/07/2023 à **10** heures, heure locale et devront porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/CNKA/SG/CIPM/2023 DU 16
AMENAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA,**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'en

Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **Quatre-vingt-dix jours (90) jo**
un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 1
validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établis

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produ
obligatoirement **dater de moins de trois (03) mois**.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 10/07/2023 à **11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passa
représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. 1. **A. Critères éliminatoires :**
    1. ***a. Offre Administrative***
        1. i. Absence de l'original de la Caution de soumission ;
        2. ii. Pièce falsifiée ;
        3. iii. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire
        4. **b. Offre technique**
            1. i. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
            2. ii. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
        5. **c. Offre Financière**
            1. i. Offre financière incomplète ;
            2. ii. Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis est
            3. iii. Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 10%.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La capacité financière de **Cinq millions (5 000 000)** …….. Oui
2. Les références de l'Entreprise …….. Oui
3. La compréhension du projet ……..…….. Oui
4. L'expérience du personnel d'encadrement ……..…….. Oui
5. Le matériel et les équipements essentiels …….. Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supér

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1. Administrative sera jugée conforme ;
2. Technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% ;
3. **c.** Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours ouvrables auprès du Bureau des March

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupements de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint, relatif à l'étude préliminaire de Réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM au titre de l'exercice Budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, dont l'objectif général est l'élaboration en deux (02) phases d'une étude de de réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM dans la Région du Littoral. Les prestations consistent en :

1ère phase : étude sommaire d'éligibilité au FVC avec aval d'un des certificateurs internationaux des crédits carbones ;

2ème phase : étude d'APD à l'avancement (combinaison étude et réalisation) en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de réhabilitation par tranches successives de la concession de l'ex-SODENKAM...

Le prestataire conduira l'étude qui s'appliquera à définir les objectifs d'aménagement en 1ère phase, et à détailler les actions et les ressources inhérentes à sa mise en œuvre, puis contrôler cette dernière dans la 2ème phase.

Il est à noter que seule la 1ère phase sera facturable dans la consultation qui suivra. La facturation de la 2ème phase sera quant à elle proposée dans le rapport final de 1ère phase.

Les phases comprennent :

- § **1ère phase: préparation de l'APS pour le FVC**:
- produire un État des lieux sur la concession de l'ex-SODENKAM et de ses interactions socio-économiques avec les pôles urbains et les villages avoisinants;
- faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs

(et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de

financement qui sera formulée auprès du FVC ;

- Produire un Diagnostic relatif aux contraintes

et opportunités sous-tendant les transformations nécessaires dans la réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM

;

- proposer et faire approuver un avant-projet sommaire de la réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM

, respectant la méthodologie du certificateur choisi

pour la sollicitation d'un financement du FVC ;

- préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être

soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la

DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le

financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;

- § assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du

dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et

ajustements requis par le comité afférent ;

- § une fois l'accord de financement obtenu, faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le

plan de remboursement des couts d'études préliminaires et de mobilisation des couts

d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage ;

- produire le rapport final de 1ère phase;

2ème phase : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- formuler les programmes et le plan d'actions pour

la réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM ;

- produire l'avant-projet détaillé de réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM;
- préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC de ladite réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM;

;

- § élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de mise en place de ladite réhabilitation en mode décarboné de la concession de l'ex-SODENKAM;

;

- § assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des entreprises et autres opérateurs

chargés de la réalisation de l'ouvrage ;

- produire et restituer le rapport final provisoire de l'étude de réhabilitation en mode décarboné de l'ex-SODENKAM ;
- produire après prise en compte de toutes les observations de restitution, le Rapport Final de l'Etude de réhabilitation en mode décarboné de l'ex-SODENKAM;
- produire le Rapport de synthèse de l'Etude de réhabilitation en mode décarboné de l'ex-SODENKAM.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupements de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°04/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023

RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE REHABILITATION DE L'EX-SODENKAM DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT **»**

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500fcfa.
- Le plan de localisation daté, signé et timbrée à 1500fcfa

N.B : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature*.

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. **A. Références techniques**	● Être un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude (au moins 02 références dans les études d'aménagement ou de développement de grands projets) ; ● Avoir déjà fait une étude supportée par des obligations vertes (e.g. réhabilitation en mode décarboné) au cours des deux (02) dernières années d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA. ● Ou fournir la preuve d'un partenariat avec un cabinet/bureau d'études international ayant déjà effectué au moins deux (02) sur FVC (NB : lesdites références du cabinet/bureau d'étude international devront être versées dans l'offre technique)
1. **B. Présentation globale de l'entreprise**	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.
1. **C. Personnel**	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification (Master2 (Bac+5) ou équivalent)** diplômé en ingénierie, architecture, économie ou décentralisation (ou au développement local) et/ou spécialiste de toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées). L'intéressé doit pouvoir justifier : i) d'une large expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui infrastructurel, dont dix (10) au moins en Afrique subsaharienne. ii) d'une expérience attestée d'appui conseil au niveau administratif central ou Décentralisée/déconcentrée, de minimum 20 ans en tant que responsable d'équipe, de Préférence dans un (ou des) projet (s) de développement.au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé ; et, iii) avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation similaire. **Spécialiste en aménagement du territoire, planification des unités de transformation, et développement / coaching d'économie sociale** Master**2 (Bac+5) ou équivalent en géographie, ou économie** justifiante : i) d'une

expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui institutionnel/infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ; ii) d'une

?expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ; iii) d'une expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ;

Spécialiste en agronomie tropicale, agroécologie, et préservation

/ modification / amélioration des espèces agricoles Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en agronomie ; **j**ustifiant : i) d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en projets agricoles, avec dominante agro-écologique, incluant la formation et la transformation agricole, en Afrique subsaharienne ;

- § ii) d'une Expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'une institution ou d'un projet agricole porté par un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ;
- § iii) d'une bonne connaissance de la planification stratégique et opérationnelle, ainsi que du suivi et de l'évaluation des projets

Ingénieur informaticien ou Géographe Bac + 5, spécialiste des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ou équivalent justifiant : i) d'au moins dix (l0) ans d'expérience professionnelle, et au moins trois (03) références pertinentes dans la formation en informatique (logiciel). Il justifiera également : ii) d'au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel informatique technique (GPS, table traçante). Iii) Une bonne aptitude dans la transmission des connaissances, de même qu'une participation à des missions d'élaboration de Schémas Directeur d'Aménagement des zones seront un atout.

Expert projet socio-économiste ou socio-démographe Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels et en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification/finances locales

Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification (Bac+4) au moins, ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- Un Curriculum vitae ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points

1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	4pts	09 points
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
	PERSONNEL			

3	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification**		Ingénieur, Architecte, Economiste ou Spécialiste décentralisation, ou au développement local et/ou Spécialiste en toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées) Master2 (Bac+5) ou équivalent, diplôme certifié	09pts	15 pts
			Expérience générale de minimum 25 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV daté et signé)	02pts	
			10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et mise en place des pôles locaux de développement écologique	04pts	
	Spécialiste en conception des ouvrages de transport		Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			Expérience générale de minimum 10 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			Au moins quinze (15) ans dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	

	Expert projet : Ingénieur Géotechnicien		Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
			Au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			au moins une expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	
	Expert projet socio-économiste ou socio-démographe		Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
			10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	05pts	
			04 ans d'expérience spécifique dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03pts	

	un expert en droit public		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
			Deux (02) ans d'expérience spécifique	01 pts	
	Un expert Environnementaliste		BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
			Deux (02) ans d'expérience spécifique	01pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des références et du personnel.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
ü RENFORCEMENT DU RESEAU CUMULE MIXTE MT/BT MONOPHASE EN CABLE TORSADE 4X25 MM²
ü PRESTATIONS DIVERSES ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de dix millions de francs (10 000 000F) CFA

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot unique:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.
La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le ***FONDS PROPRES, EXERCICE 2023.***

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK : Secrétariat Général, auprès du « **bureau des cadres » Tel : 697 01 21 51** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la **commune de Bondjock** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement auprès du **Receveur Municipal de BONDJOCK** d'un montant non remboursables de **Vingt mille (20 000 F) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boite postale, téléphone, fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme telles, devront parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK **au plus tard le 10 JUILLET 2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :
«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N°015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE BASSE TENSION DANS LE VILLAGE DE NKONG KENI,, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE**
A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à deux cent mille FRANCS (200 000F) CFA
et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **Trois (03) Mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **10 JUILLET 2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1-<u>Principaux critères éliminatoires</u>;
ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
ü Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
ü L'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 75% d'éléments positifs, soit 18 éléments positifs (oui) sur les 24.
2-<u>Critères essentiels</u>
A- Présentation Générale de l'offre 03 éléments
B - Références de l'entreprise 04 éléments
C - Personnel d'encadrement 06 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments
E - Matériel 03 éléments
F - Capacité Financière 01 élément

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DU COUT DE LA FOURNITURE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL (SPU) AU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 45 129 03 330005. 361314

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes en vue d'évaluer le coût de la fourniture du Service Postal Universel au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres porte sur l'appropriation de la méthodologie adoptée pour l'évaluation du coût du financement du SPU et de définir les activités à mener pour conduire à bien le présent projet. A ce titre il sera question de:
- la constitution des documents permanents et l'établissement d'un état des lieux de la mise en œuvre de cette obligation;

- la planification de la descente sur le terrain;

- la collecte des données sur le terrain ;

- l'identification et évaluation des différents éléments susceptibles de rentrer dans la détermination du coût réel du service postal universel

- la détermination du coût réel du service postal universel

- l'élaboration du rapport d'évaluation ;

- - la restitution du rapport final.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets préqualifiés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt N°00011/AMI/MPT/SG/DAG/2023 a été lancé en date du 24 avril 2023, à savoir :
- KPMG Afrique Centrale BP 5563 Douala;

- Groupement MAZARS Cameroun SA & Cost Performance SARL BP. 3791 Yaoundé

- ICCSOFT SA BP 5937 Yaoundé.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le CAS Poste de l'exercice 2023, à la ligne N°57 45 129 03 330005. 361314: «Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensement».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille franc (25.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le 14 juillet 2023 à 14 heures et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°0000021/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'EVALUATION DU COUT DE LA FOURNITURE DU SERVICE POSTAL UNIVERSEL (SPU) AU CAMEROUN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03)) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances d'un montant de cinq cent mille (500.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu le 14 juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée;

- Document falsifié ou fausse déclaration ;

- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;

- Offre financière incomplète (absence d'un des tableaux types de la proposition financière);

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,

- Capacité financière insuffisante ;

- Absence de la déclaration de non abandon des prestations ;

- Absence de l'offre financière témoin;

- Note technique inférieure à 75/100 points.

13.2. Critères essentiels
- Expérience du soumissionnaire dans les réalisations similaires…….20 points :

- Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission…….. 55 points

- Méthodologie et Plan de travail proposés……..20 points

- Moyens techniques, matériels et logistiques du travail…….. 03 points

- Présentation de l'offre……02 points

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales (DRP), Porte 137, Tel: (+237) 222232200.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 677 08 39 60 725 / 696 03 53 85./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

CONCOURS SUR ESQUISSE RELATIF A LA PEINTURE ARTISTIQUE SUR LES JARDINIERES, PARTERRES ET TROTTOIRS DU BOULEVARD DE LA LIBERTE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Introduction

Dans le cadre de la lutte contre le désordre urbain, la Ville entend restituer ses fonctions aux trottoirs et chaussées des rues, boulevards et avenues de Douala. En effet, la circulation dans ces avenues donne une impression d'étroitesse. Ce qui est loin de la réalité, car ces voies de circulation ont progressivement été envahies par différentes activités commerciales informelles.

Afin que les opérations de libération de trottoirs soient efficaces, il est impératif d'accompagner ces interventions par d'autres opérations telles que l'aménagement des kiosques et toilettes publiques, la réhabilitation des trottoirs, la couverture des caniveaux et des aménagements paysagers.

Les aménagements paysagers étant très importants tant pour leur apport esthétique, que pour leur fonction écologique, sociale, de détente, ceux-ci ne sauraient être mis en marge de ce projet pour **améliorer le paysage urbain, adoucir le microclimat de la ville de Douala qui connait quelques rudes perturbations depuis quelques années**.

En marge des aménagements paysagers, la ville de Douala pense apporter une **valeur esthétique et culturelle sur ces Boulevards en particulier celui du Boulevard de la Liberté par la peinture artistique sur les TPC (jardinières et parterres) et les trottoirs**.

Description du site concerné

Le site concerné par le concours de peinture artistique est le Boulevard de la Liberté situé au quartier Akwa dans l'arrondissement de Douala 1. C'est une des plus grandes avenues de la Ville de Douala qui traverse le quartier Akwa et s'étend sur environ 2km. Il va du Carrefour de l'Université de St Jérôme au Rond-point 4ème.

Cette avenue de par sa localisation au Centre des affaires, traverse plusieurs espaces commerciaux, centres hôteliers. Et par conséquent, la grande majorité des espaces dédiés aux trottoirs est consacrée aux parkings ainsi que sur le Terre-Plein-Central (TPC).

Le centre de la voie comprend un Terre-Plein Central (TPC) d'une largeur d'environ 7 m pour 1400 m de long. Ce TPC est recouvert de béton occupé par des jardinières de plantes et des véhicules d'une part et par des parterres verdoyants d'autre part.

Du fait de la fonction de parking du TPC, plusieurs jardinières ont été renversées par des véhicules et autres.

Les jardinières sont au nombre de 200 de dimensions 0,75m*0,70m*1,5m. Les faces des jardinières qui feront l'objet de décoration artistique seront les deux grandes façades et les dessus de celles-ci. Par ailleurs, les parterres surélevés engazonnés et les parterres complètement bétonnés seront également aménagés.

Les volets concernés

Le Volet esthétique

La proposition se doit d'être jolie visuellement pour agrémenter au mieux cette avenue. En effet, la proposition se fera tant sur les jardinières que sur les parterres, les parkings à proximité des galléries.

Le Volet culturel

Les représentations artistiques devront prendre en compte l'histoire de la Ville de Douala, des peuples autochtones, de même que les personnages emblématiques qui ont marqué la Ville de Douala.

Le concours

Ce concours permettra de recruter un artisan ou groupes d'artisans à même de traduire et de réaliser de façon artistique et compréhensible les acquis culturels de la Ville de Douala.

L'objectif

L'objectif de ce concours est d'obtenir les éléments technico-financiers qui permettront d'apporter une valeur esthétique et artistique aux trottoirs et TPC de la Ville de Douala en général et le Boulevard de la Liberté en particulier.

Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce concours sont :

Embellir les avenues et artères de Douala,

Vulgariser le patrimoine naturel et culturel des peuples de la ville,

Divulguer un portrait des figures emblématiques de la Ville de Douala

2. Consistance des prestations

. Conditions de participation au concours

Le concours sur esquisse s'adresse aux artisans amateurs ou professionnels opérant dans le domaine de peinture artistique ou du dessin.

Les candidats peuvent répondre individuellement ou en équipe (groupements de professionnels ou association reconnue).

En cas de participation en équipe, le responsable d'équipe devra être du domaine des arts et de la culture. Il sera considéré comme l'interlocuteur unique de l'organisateur du concours. Tous les membres d'une même équipe sont considérés comme coauteurs de l'aménagement proposé.

Enveloppe financière

Le gagnant recevra une somme de deux millions comme prix à la promulgation des résultats. Il sera chargé de réaliser lui-même l'aménagement qu'il aura proposé. Le coût de réalisation de ses prestations ne devra pas excéder un montant global de quinze (15) millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Jury

Le jury, présidé par le Maire de la Ville de Douala, est composé ainsi qu'il suit :

- Le Vice-Président, le 1er Adjoint au Maire de la Ville de Douala ;
- le Directeur de la Planification Urbaine, des Aménagements et des Mobilités;
- Le Conseiller Technique n°2;
- Le Directeur de la Culture et du Tourisme, des Affaires Sociales, de la Jeunesse et des Sports ;
- Le Chef de la Division de la Communication ;
- Le Directeur de la police Municipale et de la Sécurité ;
- Le Directeur Adjoint de la Planification Urbaine, des Aménagements et des Mobilités;
- le Sous –Directeur des Aménagements Urbains;
- 02 représentants de la Communauté Urbaine de Douala (architecte ou urbaniste);
- 01 représentant de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er ;
- 01 représentant de « Doual'art ».

Comme invité aux assises du jury :

- 01 représentant du Préfet du Département du Wouri ;

- le Délégué Départemental du Développement Urbain et de l'Habitat pour le Wouri ou son représentant ;

- le Délégué Départemental des Arts et de la Culture ;

- Le Chef de la Cellule de Planification Urbaine.

Le Secrétariat Technique chargé de la vérification et de l'exhaustivité des pièces avant leur présentation devant le jury est constitué de :

- Le Sous-Directeur des Aménagements Urbains; Président ;

- Le Chef de Service des Parcs et Jardins; Rapporteur;

- Le Chef de Service de l'Ingénieurie sociale;

- Le Chef de Service des Arts, de la Culture et de la Promotion des langues locales;

- Le Chef de Service de la Cartographie et de l'adressage;

- Le Chef de Bureau de Gestion des Etudes et du Paysagement;

- Le Chef de Bureau de Création et d'entretien des Parcs et Jardins Publics.

Modalités de participation

Pour participer au concours sur esquisse :

- Les candidats pourront acquérir les pièces du concours auprès de la Sous-Direction de Passation des Marchés ou sur le site internet de la Communauté Urbaine de Douala;
- Les candidats doivent accepter sans restriction du présent règlement sans possibilité de réclamations éventuelles à la suite des résultats ;
- Les candidats s'engagent à garantir sur l'honneur la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent. Toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera le rejet du dossier de candidature.

Chaque participant ne peut présenter qu'une seule proposition d'aménagement.

Le dossier du concours peut être consulté aux heures ouvrables, à l'adresse suivante dès publication du présent avis :

Communauté Urbaine de Douala –Direction des Services Généraux et du Patrimoine -Sous-Direction de la passation des Marchés, Bonanjo 1049 Rue Pasteur (Immeuble Rose derrière le Restaurant Le BOJ), BP 43 Douala – Cameroun, Téléphone (+237) 243 42 69 40

Adresse internet générale du maître d'ouvrage (URL) : http://www.douala.cm

Courrier électronique (e-mail) : info@douala.cm / societe@douala.com.

Présentation et conditions de remise des offres

Composition des offres

Les offres devront être remises sous un pli comportant deux (02) dossiers :.

- **Dossier Technique** : il est constitué
  - d'une copie de la Carte Nationale d'Identité du candidat, une image du projet sur 80cm*120cm accompagnée éventuellement d'une maquette,
    - d'un bref descriptif technique (matériaux, etc.), du titre de l'œuvre et d'une courte explicitation artistique (tant sur le volet esthétique que culturel) de maximum 350 caractères.
    - Une sélection photo de 5 œuvres maximum déjà réalisées par l'artiste, accompagnées éventuellement d'une courte description. Tout type d'œuvre est accepté tant qu'il démontre de l'esthétique de l'art contemporain urbain. Les photos des œuvres doivent obligatoirement avoir une résolution Haute Définition (300 dpi est l'idéal) afin de pouvoir en apprécier la qualité.
    - Une attestation sur l'honneur du candidat en toute bonne foi reconnaissant être auteur ou co-auteur des œuvres présentées dans le dossier et déclare disposer des droits de propriété intellectuelle. L'œuvre doit être originale et ne doit participer qu'à ce concours jusqu'à la promulgation des résultats.
    - **Dossier financier** ; constitué du coût de la réalisation du projet proposé ainsi que le devis, le bordereau des prix.

3. Remises des offres

Présentation
Chaque offre rédigée en langue française ou anglaise, en trois (03) exemplaires (un original, une copie marquée comme telle, plus une copie électronique et une copie présenté sous forme de panneaux de format 80 cm x 120 cm sur support rigide et en couleur) pour le dossier technique.
Le maître d'ouvrage n'admet que la remise des offres sur support papier et numérique. La transmission électronique n'est pas admise.
La remise des offres s'effectuera par envoi postal (services coursiers, permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents) soit par remise directe contre récépissé de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) à l'adresse indiquée ci-dessous :
Communauté Urbaine de Douala –
A l'attention de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine -Sous-Direction de la passation des Marchés, Bonanjo 1049 Rue Pasteur (Immeuble Rose derrière le Restaurant Le BOJ), BP 43 Douala – Cameroun, Téléphone (+237) 243 42 69 40.

DATE ET HEURE DE REMISE DES OFFRES (A RESPECTER IMPERATIVEMENT) :

18/07/2023/ à 10 heures précises, heure locale

Les envois seront acheminés sous la seule responsabilité des concurrents. Le Maître d'Ouvrage ne peut être tenu responsable du dépassement du délai de remise des projets.
Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception seraient délivrés après la date et l'heure limites seront déclarés irrecevables.

4. Delai de Livraison

Les prestations en vue de la réalisation de peinture artistique se dérouleront sur six mois subdivisés comme suit :

- Le concours sur esquisse sera effectué dans un délai de deux (02) mois y compris la divulgation des résultats finaux.
- La réalisation de la prestation proprement dite se déroulera sur quatre (04) mois par le gagnant du Concours.

5. Critères d'évaluation

Les candidats seront notés comme suit :

Dossier Technique (30 points)

- Pièce CNI: 3 points
- Bref descriptif technique (titre de l'oeuvre, explication): 09 points
- Sélection de 05 oeuvres réalisées par l'artiste (celle ayant fait l'objet de distinction sont un attout) 15points
- Attestation sur l'honneur 3 points

Dossier financier (20 points)

- Bordereau des prix 10 points
- Devis Quantitatif et Estimatif 10 points

Présentation devant le jury (50 points)

L'absence d'une pièce du dossier entrainera le rejet de la candidature.

6. Renseignements Complémentaires

Propriété intellectuelle et publicité
La Communauté Urbaine de Douala conserve la pleine et entière propriété des prestations du lauréat du concours sous réserve des dispositions législatives et règlementaires relatives à la propriété artistique et/ou industrielle. Toutefois, l'utilisation des prestations ne donnera pas lieu à redevance.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR LE STREAMING SUR INTERNET DES CHAINES TV DE LA CRTV ET DE VOD – EXERCICE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CRTV EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvertpour le streaming sur internet des chaines TV de la CRTV et de VOD.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent les travaux ci-dessous :
La mise en place d'un service de diffusion de flux en Direct des chaines CRTV, CRTVNEWS, et des flux audios, en direction du site internet, terminaux mobiles, IPTV, de nos chaînes YouTube, Dailymotion Facebook, Twitter et d'autres plateformes de streaming ;
La mise en place d'un service vidéo à la demande (VOD, AOD) des contenus des chaines CRTV basé sur du live to replay.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 70 000 000 (soixante-dix millions)** francs Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV, exercice 2023,
Imputation N° 21311100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables àla Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **65 000 francs CFA (soixante-cinq mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le ***……08/08/2023……..à_12 heures***, heure locale, et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 14/06/2023
Pour le streaming sur internet des chaines TV de la CRTV et de VOD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 400 000 (un million quatre cent mille)** F CFA, établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le ***……08 /08/2023……*** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires concernent notamment :
1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à 70 pour cent des critères essentiels ;
4. Un chef de projet n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
5. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
7. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
8. Non-satisfaction d'au moins 80% des caractéristiques techniques.

2. Critères Essentiels
Les offres techniques seront évaluées de manière binaire (oui/ non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :
-1. La présentation générale de l'offre ;
-2. Références professionnelles du prestataire dans les prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq (05) dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
-3. La composition et la qualification de l'équipe technique du soumissionnaire (avec documents justificatifs: copies des diplômes certifiés conformes et des CV signés par chaque candidat ;
-4. Méthodologie d'exécution ;
-5. Chronogrammes des travaux;
-6. Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page);
-8- rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site);
-9- l'attestation de capacité financière d'au moins F CFA 30 000 000 (trente millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante,** conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 14 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000379/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DU VILLAGE MAMBANDO (BAGBA LIBOG), ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,
Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;
Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 11 avril 2023;
Vu le procès-verbal N° 00000036/L/MINEE/CIPM/2023 du 31 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 11 avril 2023;

DECIDE:

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000014/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 11 avril 2023.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT ETS DMS SERVICES/ETS ROC CONSULTING	36 701 728	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE « NGUELEMENDOUKA – AZOMEKOUT » DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nguelemendouka, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des **Travaux de Construction d'un Pont définitif au PK 3+500 du tronçon de route Communale NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT dans la Commune de NGUELEMENDOUKA**, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est alloti ainsi qu'il suit :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	FINANCEMENT	MONTANT PREVISIONNEL TTC
Lot Unique	Construction d'un Pont définitif **au PK 3+500** sur le tronçon de Route Communale **NGUELEMENDOUKA – AZOMEKOUT**	**MINTP (Fonds Routier)**	**20 964 350 FCFA**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Série 000 : Travaux préparatoires ;

Série 100 : Nettoyage et terrassements ;

Série 300: Assainissement et drainage ;

Série 400: Ouvrages ;

Série 500: Signalisation et équipements de sécurité ;

Série 600: Divers.

3. Cout Prévisionnel

N° LOT	INTITULE DU PROJET	FINANCEMENT	MONTANT PREVISIONNEL TTC

Lot Unique	Construction d'un Pont définitif **au PK 3+500** sur le tronçon de Route Communale **NGUELEMENDOUKA – AZOMEKOUT**	**MINTP (Fonds Routier)**	**20 964 350 FCFA**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics e

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP), du MINTP, Fonds Routi

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nguelemendouka dès publication d paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Nguelemendoul

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Nguelemendouka dès publication d paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Nguelemendoul

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées com de Nguelemendouka au plus tard le 10/07/2023 à **10 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'U

N° 000007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 du 10/06/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 SUR LE TRONÇON DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03)**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission d'un montant de 1% du mo premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 d date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées co
Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postér

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs
ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de conférence de la Mairie de Nguelemendouka, le 10/0
leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **1. Critères éliminatoires**

1.1 **Offre Administrative**

- Absence de l'original de la caution de soumission,
- Absence d'une pièce administrative ou Pièce falsifiée,
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative après 48h règlementaire à l'exception de la caution de soumission.

1.2 **Offre Technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non obtention de dix-huit (18) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels conforn

1.3 **Offre financière**

- Offre financière incomplète ;
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de **10%**.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **2. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Déclaration sur l'honneur de la visite du site signée par le soumissionnaire ;
- Capacité financière d'au moins **75**% du montant prévisionnel du projet devant être délivré par une banque de premier ordr
- Références de l'Entreprise ;
- Expérience du Personnel d'encadrement ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le c

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Commune de Nguelemendouka, a

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN°03/ASMI/CR-LT/CIPM/2023DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupements de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint, relatif à l'étude préliminaire de la mise en place des pôles locaux de développement écologique au titre de l'exercice Budgétaire 2023

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, dont l'objectif général est l'élaboration en deux (02) phases d'une étude de mise en place des pôles locaux de développement écologique dans la Région du Littoral. Les prestations consistent en :

1ère phase : étude sommaire d'éligibilité au FVC avec aval d'un des certificateurs internationaux des crédits carbones ;

2ème phase : étude d'APD à l'avancement (combinaison étude et réalisation) en vue de la réalisation concomitante et par phases successives du projet de mise en place des pôles locaux de développement écologique dans toutes les agglomérations de la Région du Littoral.

Le prestataire conduira l'étude qui s'appliquera à définir les objectifs d'aménagement en 1ère phase, et à détailler les actions et les ressources inhérentes à sa mise en œuvre, puis contrôler cette dernière dans la 2ème phase.

Il est à noter que seule la 1ère phase sera facturable dans lla consultation qui suivra. La facturation de la 2ème phase sera quant à elle proposée dans le rapport final de 1ère phase.

Les phases comprennent :

- § **1ère phase: préparation de l'APS pour le FVC**:
- produire un État des lieux sur l'aménagement territorial, et notamment les Agglomérations susceptibles de muter rapidement en PLDE ;
- faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs (et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de financement qui sera formulée auprès du FVC ;
- Produire un Diagnostic relatif aux contraintes et opportunités sous-tendant les transformations nécessaires dans les pôles cibles à développer ;
- proposer et faire approuver un avant-projet sommaire de mise en place des pôles locaux de développement écologique, respectant la méthodologie du certificateur choisi pour la sollicitation d'un financement du FVC ;
- préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;
- § assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et ajustements requis par le comité afférent ;
- § une fois l'accord de financement obtenu, faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le plan de remboursement des couts d'études préliminaires et de mobilisation des couts d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage ;
- produire le rapport final de 1ère phase;

2ème phase : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- formuler les programmes et le plan d'actions pour le développement d'une toile de PLDE ;
- produire l'avant-projet détaillé de mise en place des pôles locaux de développement écologique,
- préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC desdits pôles;
- § élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de mise en place desdits pôles;
- § assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des entreprises et autres opérateurs chargés de la réalisation de l'ouvrage ;
- produire et restituer le rapport final provisoire de l'étude de mise en place des pôles locaux de développement écologique ;

- produire après prise en compte de toutes les observations de restitution, le Rapport Final de l'Etude de mise en place des pôles locaux de développement écologique ;
- produire le Rapport de synthèse de l'Etude de mise en place des pôles locaux de developpement écologique.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupements de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023

RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINET POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES POLES LOCAUX DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT **»**

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500fcfa.
- Le plan de localisation daté, signé et timbrée à 1500fcfa

N.B : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature*.

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. **A. Références techniques**	● Etre un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude (au moins 02 références dans les études d'aménagement ou de développement de grands projets) ; ● Avoir déjà fait une étude de mise en place d'un projet de développement **écologique** au cours des deux (02) dernières années d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA.
1. **B.**	

Présentation globale de l'entreprise

	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.
1. **C. Personnel**	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification (Master2 (Bac+5) ou équivalent)** diplômé en ingénierie, architecture, économie ou décentralisation (ou au développement local) et/ou spécialiste de toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées). L'intéressé doit pouvoir justifier : i) d'une large expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui infrastructurel, dont dix (10) au moins en Afrique subsaharienne. ii) d'une expérience attestée d'appui conseil au niveau administratif central ou Décentralisée/déconcentrée, de minimum 20 ans en tant que responsable d'équipe, de Préférence dans un (ou des) projet (s) de développement.au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé ; et, iii) avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation similaire. **Spécialiste en aménagement du territoire, planification des unités de transformation, et développement / coaching d'économie sociale** Master**2 (Bac+5) ou équivalent en géographie, ou économie** justifiante : i) d'une expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui institutionnel/infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ; ii) d'une ?expérience attestée de travail en position

d'appui-conseil ou assimilé, d'un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ; iii) d'une expérience générale de minimum 10 ans en développement et/ou appui infrastructurel, incluant la formation, en Afrique subsaharienne ;

Spécialiste en agronomie tropicale, agroécologie, et préservation

/ modification / amélioration des espèces agricoles Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en agronomie ; **j**ustifiant : i) d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en projets agricoles, avec dominante agro-écologique, incluant la formation et la transformation agricole, en Afrique subsaharienne ;

- § ii) d'une Expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'une institution ou d'un projet agricole porté par un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ;
- § iii) d'une bonne connaissance de la planification stratégique et opérationnelle, ainsi que du suivi et de l'évaluation des projets

Ingénieur informaticien ou Géographe Bac + 5, spécialiste des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ou équivalent justifiant : i) d'au moins dix (l0) ans d'expérience professionnelle, et au moins trois (03) références pertinentes dans la formation en informatique (logiciel). Il justifiera également : ii) d'au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel informatique technique (GPS, table traçante). Iii) Une bonne aptitude dans la transmission des connaissances, de même qu'une participation à des missions d'élaboration de Schémas Directeur d'Aménagement des zones seront un atout.

Expert projet socio-économiste ou socio-démographe Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience

dans pécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification/finances locales

Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification (Bac+4) au moins, ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- Un Curriculum vitae ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères		Points	
1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	4pts	09 points
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	

2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
	PERSONNEL			

3	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification**		Ingénieur, Architecte, Economiste ou Spécialiste décentralisation, ou au développement local et/ou Spécialiste en toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (ou qualifications assimilées)Master2 (Bac+5) ou équivalent, diplôme certifié	09pts	15 pts
			Expérience générale de minimum 25 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV daté et signé)	02pts	
			10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et mise en place des pôles locaux de développement écologique	04pts	

	Spécialiste en conception des ouvrages de transport		Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			expérience générale de minimum 10 ans décentralisation, ou au développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			Au moins quinze (15) ans dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	

	Expert projet : Ingénieur Géotechnicien		Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
			au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels (CV signé)	03 pts	
			au moins une expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03 pts	

	Expert projet socio-économiste ou socio-démographe		Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
			10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	05pts	
			04 ans d'expérience spécifique dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et pôles Agroindustriels	03pts	
	un expert en droit public		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générale de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	
	Un expert Environnementaliste		BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des

références et du personnel.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGI ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
SPIV.5.11.221.051

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE

EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Les travaux porteront sur les corps d'état suivant :
- Installation de chantier y/c amené du matériel ;
- Etudes et piquetage ;
- Foration ;
- Equipements ;
- Développement ;
- Essais de débit ;
- Installation de la pompe immergée ;
- Construction de la superstructure :
- Pose de la cuve :
- Installation réseau de distribution :
- Réception technique.

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours. Le coût prévisionnel s'éléve à neuf millions (9 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel s'éléve à : **neuf millions (9 000 000)** Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droitcamerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les présentes prestations sont financées parle Budget 2023 de la MEADEN sous l'imputation SP iV.5.114.221 051.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille {15 000}** FCFA payable à la BICEC dans le compte
de l'Agence de Régulation des Marchés Publics {ARMP) 1**0001 06860 97568660001 - 28** .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille {15 000} FCFA** payable à la BICEC dans le compte
de l'Agence de Régulation des Marchés Publics {**ARMP) 10001 06860 97568660001 - 28** .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 20 juillet 2023 à 10 heures 00 sous enveloppe cachetée avec
la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agrée par le Ministère chargé des **finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent quatrevingt mille (180 000) FCFA** ; elle doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-Préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement
Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu l**e 20 juillet 2023 à 11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation
11.1 Critères éliminatoires
Il s'agit notamment:

- Non - conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif :
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 19 oui sur les 27 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Offre financière incomplète ou non conforme ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- nombre insuffisant des offres.

11.2 Critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 27 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
- Présentation générale de l'Offre sur 1 critère ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Moyens humains de l'entreprise sur 5 critères ;
- Moyens matériels et équipements essentiels sur 7 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 10 critères;
- Surface financière sur 1 critère CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière sur 1 critère.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'Offre financière ; le marcfié sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tel 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

GAROUA le 20 Juin 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

ABDOULAYE SERNO

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE ZOCKLIGANG-BIZEH, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet
Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **en** procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un ponceau sur la piste agricole zockligang-bizeh, dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations
Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : installation de chantier;

Lot 200 : emprise;

Lot 300 : terrassement généraux ;

Lot 400 : fondation - culées - poutres - tabliers - berges;

Lot 500: assemblages;

Lot 600: peinture;

Lot 700: equipment

Lot 800 : circulation;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de : 20 **000 000 (Vingt millions) Fcfa**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres est financés par le Budget de Fonds Propre de la Commune de Diang, Exercice 2023. **Imputation :……** ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Service Technique **Tél : 696 64 65 80,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang**, au Secrétariat Général de la **de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80 ;** sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang,** d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique **Tél : 696 64 65 80,** au plus tard **le 07/07/2023 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA PISTE AGRICOLE ZOCKLIGANG-BIZEH, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le **07/07/2023** à **10 HEURES** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Solvabilité Dix millions (10 000 000) par lot **…….**Oui

2) Les références de l'Entreprise ……Oui

3) La compréhension du projet …….. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement …… Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels …… Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

NGUELEMENDOUKA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

MIMBANG Alex

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°011/D/CR/LT/CAB DU 21 JUIN 2023 PORTANT INFRUCTIOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Président du Conseil Régional du Littoral,

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) Applicables aux Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;
Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°04/AONO/CR-LT/CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour la mise en place des enseignes de la Région à la limite Nord, Sud et Ouest (frontière avec la Région du Centre);
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 28 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 04 Avril 2023.

D E C I D E:

Article 1er : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 pour la mise en place des enseignes de la Région à la limite Nord, Sud et Ouest (frontière avec la Région du Centre).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 45.130.220021.361313

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour la maitrise d'œuvre des travaux de construction du Centre Sous Régional d'Emulation et de Soutien au Développement de l'Economie Numérique (phase 3).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- le suivi et le contrôle des travaux ;

- l'assistance du Maître d'Ouvrage dans les différentes opérations ;

- la mise à la disposition du Maître d'Ouvrage des différents procès-verbaux et rapports de chantier ;

- le suivi environnemental.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (40 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets préqualifiés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt N°0000009/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 du 14 avril 2023, à savoir :

- NEK Cameroun B.P : 16579 Yaoundé;
- CIA Sarl BP : 2719 Yaoundé;
- Groupement INTEGC Sarl-GE Metra conseils BP : 11088 Yaoundé.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du CAS FST, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 57 45.130.220021.361313 : «Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1èr étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le 14 juillet 2023 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°0000022/AONR/MPT/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOUS REGIONAL D'EMULATION ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PHASE 3).

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres pour chaque lot est de sept (07) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et de montant de huit cent mille (800.000) FCFA pour chaque lot.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu le 14 juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée;

- Document falsifié ou fausse déclaration ;

- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;

- Offre financière incomplète (absence d'un des tableaux types de la proposition financière);

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,

- Capacité financière insuffisante ;

- Absence de la déclaration de non abandon des prestations ;

- Absence de l'offre financière témoin;

- Note technique inférieure à 75/100 points.

Critères essentiels
i Organisation, méthodologie, planning de réalisation de la mission 15 points
ii Expérience et références du Cabinet ou Bureau d'Études, 30 points
iii Qualification du personnel d'encadrement 45 points
iv. Moyens techniques, matériels et logistiques de travail 05 points
v Présentation des offres 05 points

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux disante, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1er étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 677 08 39 60 725 / 696 03 53 85./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PRÉFECTURE DU FAKO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY EMERGENCY PROCEDURE) N° 007 /ONIT/S.D.O/FAKO/IDTB/PIB 2023 OF 19/06/2023 FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2023 FOR THE REHABILITATION OF ROOFS AND BUILDINGS AT IVTC BUEA

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2023 Public Investment Budget, the Senior Divisional Officer for Fako on behalf of the Minister of Employment and Vocational Training hereby launches an Open National Invitation to Tender by Emergency Procedure FOR THE REHABILITATION OF ROOFS AND BUILDINGS AT IVTC BUEA

2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications

3. Estimated cost

The estimated costs after preliminary studies is 11 500 000franc Cfa

4. allotment

The work is in single lot:

5. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

6. Financing

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget of the 2023 financial year; Budget Head No: 57 35 541801 523314

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders n2a obtain further information during working hours (7.30a.m. to

the date of publication of this tender notice, at the Privatesecretariat of the Senio *Div·..tonal Officer for Fako*

8. Acquisition of tender file

The complete tender file may be obtained from the Private Secretariat *Divisional Office Fako - Limbe* upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a nonrefundable sum of 20 000 (Twenty Thousand) at the Private secretariat of the Senior Divisional Officer for Fako Limbe, *(7:30am to 3:30pm)*

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in *seven (07) copies* including the originaland six (06) copies marked as such, should reach Private secretariat of the *Divisional Office*

Fako- Limbe on 11/07/2023 at 10 am local time and labeled.

Enveloppe A : Administrative Document; Enveloppe B : Technical Document ; Enveloppe C : Financial Document.

- *NB: These three (03) envelopes (brown) shall he put in the fourth envelope and shall be the only one to have the label mentioned below*

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)

N° 007 /ONIT/S.D.0/ FAKO/FDT13/PIB 2023 OF *19/06/2023*

FOR THE REHABILITATION OF ROOFS AND BUILDINGS AT IVTC BUEA
"To be opened only during the bid opening session"

NOTE: Ally document poorly drawn-up, not hound as per Article 24 of the Public Contracts Code or not produced in Seven (7) copies shall be rejected.

10. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the works is fixed at two (02) months..

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and .recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afriquc Centrale) featuring on the list in Document 12 of this tender file of an amount of 230 000 frs (Two hundred and Thirty thousand) Franc Cfa.

NB: It is set at 2 % of the estimated amount, all taxes inclusive, and with a

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in *seven (07) copies* including the originaland six (06) copies marked as such, should reach Private secretariat of the *Divisional Office*

Fako- Limbe on 11/07/2023 at 10 am local time and labeled.

Enveloppe A : Administrative Document; Enveloppe B : Technical Document ; Enveloppe C : Financial Document.

- *NB: These three (03) envelopes (brown) shall he put in the fourth envelope and shall be the only one to have the label mentioned below*

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
(BY EMERGENCY PROCEDURE)

N° 007 /ONIT/S.D.0/ FAKO/FDT13/PIB 2023 OF *19/06/2023*

FOR THE REHABILITATION OF ROOFS AND BUILDINGS AT IVTC BUEA
"To be opened only during the bid opening session"

NOTE: Ally document poorly drawn-up, not hound as per Article 24 of the Public Contracts Code or not produced in Seven (7) copies shall be rejected.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on*11/07/2023* at11:00 am local
time by the Fako Divisional Tenders Board in the office oft President, ocated at the Former Limbe I Council Building Down Beach. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

14. Evluation critera

ELIMINATORY CRITERIA

Bids shall he rejected when:

1— There's absence of bid bond in administrative document

2- Failure to present missing, and non-compliance of documents in administrative offer 48 hours after opening

3- There's any fake document, False declaration or forged document

4- There's absence of quantified unit price

5- Absence of declaration on honour attesting that the bidder has not abandoned any project.

15.2: MAIN QUALIFICATION (ESSENTIAL) CRITERIA:

The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:

1- Turnover at least: 5 000 000 FCFA Yes / No

2- Attestation of Solvency from a recognized bank not less than 5,000,000 FCFA Yes / No

3- Enterprise's references at least two (02) Yes/No

4- Methodology Yes / No

5- Availability of material and essential equipment Yes / No

6- Experience of supervisory staff Yes / No
NB: Non-respect of two (02) of the Qualification criteria shall entail rejection of the bid, which must not include 2 above.

NB: The marking scale for offers by scoring of points is banned in favor of the binary method (Yes or No).

15. Award

- The Contract shall be awarded to the lowest bidder fulfilling the best technical and financial conditions

16. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a validity period of 90 (ninety) days with effect from the date of opening of bids

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Private Secretariat of the

Senior Divisional Officer for Fako. From Monday to Friday between 7.30 am and 3 30pm.Tel: Tel: 674 95 77 34

LIMBE le 19 Juin 2023

Le PRÉFET

CHAIBOU

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ACTUEL LOCAL DE LA MAIRIE DE DIANG EN AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de transformation de l'actuel local de la mairie de Diang en auberge municipale, dans la commune de Diang, Département du Lom et Djerem, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES;

Lot 200 : TERRASSEMENTS ET FONDATIONS;

Lot 300 : ELEVATIONS ;

Lot 400 : PLAFONNAGE;

Lot 500 : ELECTRICTE;

Lot 600 : PLOMBERIE-SANIYAIRE-ASSAINISSEMENT;

Lot 700 : MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE

Lot 800 : PEINTURE;

Lot 900 : REVETEMENT ;

Lot 1000 : VRD ET ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 (Vingt millions) Fcfa**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot Unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023. **Imputation :……** ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang** , au Service Technique **Tél : 696 64 65 80,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang** , au Secrétariat Général de la **de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80 ;** sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang,** d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique **Tél : 696 64 65 80,** au plus tard **le 07/07/2023 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU15/06/2023* EN *POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ACTUEL LOCAL DE LA MAIRIE DE DIANG EN AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,

EN PROCEDURE D'URGENCE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** , délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le **07/07/2023** à **10** HEURES précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang** , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Solvabilité Dix millions (10 000 000) par lot **…….**Oui

2) Les références de l'Entreprise ……Oui

3) La compréhension du projet …….. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement …… Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels …… Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

NGUELEMENDOUKA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SECURISATION DES TROIS COTES DU SITE DE LUNIVERSITE DE BERTOUA A NDOUMBI, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de **DIANG**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence** pour l'exécution des travaux de sécurisation des trois côtes du site de l'Université de Bertoua à NDOUMBI, dans la commune de Diang, département du Lom et Djerem, région de l'est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 Travaux préparatoires ;

Lot 200 Bornage coté A;

Lot 300 Bornage coté B;

Lot 400 Bornage coté C;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : de **10 000 000 (Dix millions)**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Commune de Diang, Exercice 2023.

¨ Imputation : **……**;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Diang** , au Secrétariat Général de la **de la Commune de Diang Tél : 696 64 65 80 ;** sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Diang,** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Diang**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80, au plus tard **le 07/07/2023 à 09 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016 /AONO/C.DG/CIPM/SG/2023 DU 15/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE SECURISATION DES TROIS COTES DU SITE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE A NDOUMBI, DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Diang** le **07/07/2023** à **10 HEURES** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés de Diang** , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Solvabilité Cinq millions (5 000 000)……..Oui

2) Les références de l'Entreprise ……Oui

3) La compréhension du projet …….. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement …… Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels …… Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de DIANG**, au Service Technique Tél : 696 64 65 80.

NGUELEMENDOUKA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

MIMBANG Alex

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de construction de certains ouvrages pour l'exercice 2023, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière Chi Mleu à Bakouotcha dans la Commune de Bandja, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :
? Installation de chantier
? Amenée et repli du matériel
? Débroussaillement
? Curage du lit du cours d'eau
? Enrochement
? Barbacanes
? Fouilles en terrains ordinaire
? Matériaux filtrants en arrière des culées
? Remblais contigus aux ouvrages
? Béton de propreté dosé a 150 kg/m³
? Béton armé dosé à 350 kg/m³
? Béton armé dosé à 400 kg/m³
? La fourniture et pose des poutrelles IPE 550
? Coffrages ordinaires
? Coffrages soignés
? Gargouilles
? Etudes géotechniques et d'exécution
? Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé)
? Panneau de signalisation métallique de type A
? Balises en béton armé préfabriqué
? Maintien de la circulation
? Peinture anticorrosive
? Peinture à huile

3. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un **(01) lot unique** comme suit :

N° de lot	Région	Département	Tronçon/ Ouvrage/ Rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
1-OU/23	Ouest	Haut-Nkam	Rivière Chi Mleu à Bakouotcha	24	06	140 000 000	construction d'un pont définitif

4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier - Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206. La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **cent dix mille (110 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.Il est également possible d'obtenir le dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO
Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :
1- Pour la soumission hors ligne :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2- Pour la soumission en ligne :
Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
• 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
• 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
• 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).
Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres :
1- Pour la soumission hors ligne :
Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **huit (08) exemplaires,** dont **un (01) original et sept (07)Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le **24/07/2023** à **11 heures,** heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2- Pour la soumission en ligne :
L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **24/07/2023** à 11 heures.
Par ailleurs :
Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « **copiede sauvegarde du Dossier**

Administratif et de l'offre technique » ;
Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « **copie de sauvegarde de l'offre financière** ».
Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **24/07/2023** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 16/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE

24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU A BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023.
(COPIE DE SAUVEGARDE)»

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant par lot de :

N° de LOT	Montant de la caution en FCFA
1-OU/23	2 800 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **24/07/2023 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marché des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :
a) Dossier administratif incomplet pour :
Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission conformément au modèle joint à l'ouverture des offres ;
Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
Non-respect du mode de soumission ;
Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
b) Offre technique pour :
Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP (En cas de groupement chaque membre produira cette déclaration sur l'honneur) ;
Absence d'une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;
N'avoir pas présenté un **Conducteur des Travaux,** Ingénieur en Génie Civil de niveau BAC+3 au moins et inscrit dans le tableau de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ; Disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale, et ayant assuré la fonction de Conducteur des travaux pour au moins 02 projets de construction, de réhabilitation, d'entretien ou de réfection d'ouvrages d'art (joindre curriculum vitae signé et daté par le candidat, une copie certifiée conforme du diplôme signée par l'Autorité Administrative, une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une autorité administrative compétente (Gouverneur, Préfet, ou Sous-préfet) ; une attestation de disponibilité signée et datée du candidat et une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil

(ONIGC) ;
Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
c) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
Une bétonnière ;
Un véhicule pick-up ;
Une moto-pompe ;
Un compacteur manuel ;
Unvibreur.
d) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins FCFA.

N° de lot	Montant de la capacité de financement en FCFA
1-OU/23	46 000 000

e) N'avoir pas satisfait au moins treize (13) critères sur l'ensemble des dix-sept (17) critères existants ;
f) Offre financière incomplète pour :

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Absence du bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Absence des sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
i) Non-conformité du mode de soumission ;
j) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
k) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
l) Non-conformité des modèles joints en annexe.

2. Critères essentiels :
L'évaluation des offres techniques sera faite sur **17 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) Le personnel d'encadrement proposé **sur11 critères ;**
- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable topographique ;
- Responsable Administratif et Financier ;

b) L'attestation et le rapport documenté de visite de site **sur 2 critères**
- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site ;

c) Le matériel à mobiliser **sur 3 critères ;**
- Un poste de soudure ;
- Un groupe électrogène ;
- Matériel géotechnique (densitomètre, mouleProctor, balances, série de tamis).

d) Les Références du Soumissionnaireau cours des cinq (05) dernières années d' un projet d'entretien, de réfection de réhabilitation ou de construction d'un ouvrage d'art d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à 50 000 000 de FCFA **sur 1 critère ;**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.

Pour tout autre complément d'information technique, les soumissionnaires pourront se rapprocher de la Division des Ouvrages d'Art au MINTP sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/DA0N0/CPTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE : INTER RN1-BABANGUEL SUR UN LINEAIRE DE 10 KM Y COMPRIS CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 30 186 01 641518 523511 921

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de PITOA Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

Objet de l'appel d'offres
L'appel d'offres porte sur l'exécution des **travaux de réhabilitation de la piste agricole axe : inter RN1-Babanguel sur un linéaire de 10 km y compris construction des ouvrages d'art.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes ;

INSTALLATIONS
Installation de chantier
Amenée et Repli du matériel
NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
Abattage d'arbres
Déblai ordinaire mise en dépôt
Déblai mis en remblai
Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt
Mise en forme de la plate forme
Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse
Création d'exutoires au Buildozer ou à la Pelle
Couche de roulement en graveleux latéritique
ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
Fossés maçonnés
Enrochements
OUVRAGES D'ART
Dalot en béton armé 1,5x1,0 m .
Dalot double en béton armé 2x2,5x1,5
Tête de dalot en béton armé 1,5x1,0 m
Tète de dalot double en béton armé 2x2,5x1,5
Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière
Remblai contigu aux ouvrages
Perrés maçonnés
Maçonnerie de moellons
Béton de propreté dosé à 150 kg/m3
Béton armé dosé à 350 kg/m3
Etudes géotechniques et d'exécution
Panneaux de signalisation de type A

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **BIP MINADER EXERCICE 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Commune de PITOA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Comrnune de PITOA sur présentat

9. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :
- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière,

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis ferniés, à la commission interne de passation des marchés de Pitoa, sis à la Commune de Pitoa **au plus tard le 17/07/2023 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NM5/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE ; INTER RN1-BABANGUEL SUR UN LINEAIRE DE 10 KM Y COMPRIS CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **un million (1 000 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulatio
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de PITOA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **17/07/2023 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marches de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITOA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier p

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;
• 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
• Absence de la caution de soumission à l'ouverture
• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.
• Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

Offre financière
• Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
• Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
• Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
• L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **07 critères** ;
• Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
• Visite des Lieux sur **02 critères** ;
• Situation financière sur **03 critères** ;
• Références de l'entreprise sur **05 critères** ;
• Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **02 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUi soit 35 OUI sur les 49 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables â la commune de PiTOA.

Additif à i'Appel d'Offres
L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 20 Juin 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/F.31/SAEF/CDPIVI/23 DU 19/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE « PLANTATION DARMANIAC » RELIANT LOUH-KOODZAP-KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP, EXERCICES 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offre a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un pont sur la rivière « plantation darmaniac » reliant Louh-Koodzap-Kombou, dans l'arrondissement de Babadjou, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Ces travauxcomprennentles opérationssuivantes dont la liste n'est pas exhaustive:
- Installations ;
- Désherbage-débroussaillement du site;
- Curage et recalibrage du lit du cours d'eau ;
- Béton armé pour semelles, culées et tablier;
- Remblais contigus aux ouvrages;
- Remblais d'accès à l'ouvrage;
- Fourniture et pose des poutres IPE 450 ;
- La signalisation et la prise en compte de la protection de l'environnement.

3. Cout Prévisionnel

Quatre-vingt-neuf millions cent soixante-dix-sept mille cinq cent trente-cinq (89 177 535) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais implantée sur le territoire national.

5. Financement

es travaux objetdu présentAppel d'Offres sontfinancés par le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2023,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), ou à la Délégation Départementale de l'Economies de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursablede Cent mille (100 000) F CFAau
titre des frais d'achat de dossier.
Cette quittance devra identifier l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Lesdifférentes pièces de chaque offre serontnumérotées dans l'ordre du DAO et séparées pardes intercalaires de couleur autre que la blanche. scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peinede rejet, devra parvenir à la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 14/07/2023 à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/23 du 19/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE « PLANTATION DARMANIAC » RELIANT LOUH-KOODZAP-KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 04 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier et compagnie d'assurance de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de 1 784 000 (un million sept cent quatre-vingt-quatre mille) francs CFA.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéréaprès constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôtdes offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet. les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale de l'Economie, la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos (montée du stade municipal de Mbouda).

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Lenon-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre dusoumissionnaire.
Ils'agit notamment:
a) Absence de la caution de soumission
b) Absence d'une pièce administrative dansl'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
d) Note technique inférieure à 70% ;
e) Omission dans le devis quantitatif o'un prix unitaire quantifié,
f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois années.
2 Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiauxou clés pour juger de la capacité technico-financiére des candidats à exécuterles travaux, objetde l'appel d'offres.
Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 10 du présent DAD comprennent:
A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
C- EXPERIENCE DEL'ENTREPRISE ;
D- MATERIELS;
E- CAPACITE DEMOBILISATION DESRESSOURCES FINANCIERES ;
a) METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.;
NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considérécomme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Lessoumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) joursà partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordretechnique peuvent être obtenusà la Délégation Départemental des Travaux Publics des Bamboutos ou à la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières).
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MBOUDA le 19 Juin 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/CR-LT/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupements de Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint, relatif à l'étude de la mise en place des corridors économiques fluviaux dé-carbonés dans le réseau hydrologique de la Région du Littoral au titre de l'exercice Budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en un (01) lot unique, dont l'objectif général est l'élaboration en deux (02) phases d'une étude de mise en place des corridors économiques fluviaux dé-carbones dans la Région du Littoral. Lesdites phases sont :

1ère phase : étude sommaire d'éligibilité au FVC avec aval d'un des certificateurs internationaux des crédits carbone ;

2ème phase : étude d'APD à l'avancement en vue de la réalisation concomitante et par phases/tranches successives des projets de mise en place des Corridors Economiques Fluviaux dé-carbonés sur les cours d'eau : i) SANAGA ; ii) WOURI ; iii) NYONG ; iv) NKAM ; v) MOUNGO ; vi) MAKOMBE ; vii) DIBAMBA ; viii) etc.

Le prestataire conduira l'étude qui s'appliquera à définir les objectifs d'aménagement en 1ère phase, et à détailler les actions et les ressources inhérentes à sa mise en œuvre, puis contrôler cette dernière dans la 2ème phase.

Il est à noter que seule la 1ère phase sera facturable dans la consultation qui suivra. La facturation de la 2ème phase sera quant à elle proposée dans le rapport final de 1ère phase.

Les phases comprennent :

1ère phase : préparation de l'APS pour le FVC :

- Produire un État des lieux et de reconnaissance des sections fluviales ciblées pour abriter les CORECOREDs (CORridor ECOnomique REgional Décarboné), en décrivant leurs interactions socio-économiques avec les pôles urbains et les villages avoisinants ;
- faire approuver par le Maitre d'Ouvrage une analyse comparative des Certificateurs (et leurs méthodologies) susceptibles de se porter caution de la demande de financement qui sera formulée auprès du FVC ;
- Produire un Diagnostic relatif aux contraintes pesant sur le(s) fleuve(s)/ rivière(s) et sites à aménager en mode décarboné ;
- Proposer et faire approuver un avant-projet sommaire du CORECORED-type, respectant la méthodologie du certificateur choisi pour la sollicitation d'un financement du FVC, et spécifiant les points particuliers à chacun des sites identifiés supra ;
- Préparer un dossier conforme aux critères de financement du FVC devant être soumis soit directement à l'organisme pourvoyeur des fonds verts, soit à la BAD ou la DBSA, soit à l'autorité nationale désignée du pays (NDA) en vue d'obtenir le financement pour la mise en place effective du projet de construction de l'ouvrage ;
- Assister le Maitre d'Ouvrage dans le processus de présentation et de défense du dossier de sollicitation d'un financement du FVC, et procéder à toutes corrections et ajustements requis par le comité afférent ;
- Une fois l'accord de financement obtenu, faire approuver par le Maitre d'Ouvrage, le plan de remboursement des couts d'études préliminaires et de mobilisation des couts d'études complémentaires ainsi que de réalisation de l'ouvrage ;
- Proposer les supports de communication / marketing destinés à préparer et sensibiliser les parties prenantes à la réalisation du projet ;
- Produire et restituer le rapport final provisoire de la phase 01 de l'étude

2ème phase : études APD à l'avancement des travaux d'exécution de l'ouvrage :

- Formuler les programmes et le plan d'actions pour le développement de la première tranche de Corridors Economiques Fluviaux Décarbonés (CORECORED) ;
- De produire l'avant-projet détaillé de la mise en place de chacun des CORECORED de la 1ère tranche ;
- Préparer le cadrage budgétaire pour le financement par FVC de ladite 1ère tranche de Corridors économiques fluviaux dé-carbonés ;
- Élaborer un mécanisme de suivi-évaluation du projet de construction de ladite 1ère tranche de Corridors économiques fluviaux dé-carbonés ;
- Assister le Maitre d'Ouvrage dans la sélection des entreprises et autres opérateurs chargés de la réalisation de l'ouvrage ;
- Reproduire l'ensemble des taches qui précèdent pour les tranches supplémentaires concernées par l'accord de FVC ;
- Produire et restituer le rapport final provisoire de l'étude de mise en place des Corridors Economiques Fluviaux Décarbonés ;
- Produire après prise en compte de toutes les observations de restitution, le Rapport Final de l'Etude de mise en place des Corridors Economiques Fluviaux Décarbonés ;

- Produire le Rapport de synthèse de l’Etude de mise en place des Corridors Economiques Fluviaux Dé-carbonés.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupements de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, ou qui ne sont pas administrées.

NB les cabinets et Bureaux d'Études Nationaux autorisés à participer au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront obligatoirement attester d'un partenariat établi ou en promesse avec un cabinet ou Bureau d'Études International ayant à son actif a moins deux (02) projets terminés et financés par obligations vertes.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées au Conseil Régional du Littoral au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°05/ASMI/CR-LT/SG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023

RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS AFFERENTS POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES CORRIDORS ECONOMIQUES FLUVIAUX DECARBONES DANS LA REGION DU LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT **»**

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Le registre de commerce et du crédit mobilier timbré à 1500 fcfa ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire et timbré à 1500 fcfa ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur Général des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;
- L'attestation d'immatriculation timbrée à 1500 fcfa ;
- Le plan de localisation authentifié sur l'honneur et timbré à 1500 fcfa.

N.B : *L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature*.

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. **A. Références techniques**	● Etre un bureau d'étude ou cabinet capable d'assurer l'étude (au moins 02 références dans les étude de développement de grands projets) ; ● Avoir fait une étude supportée par des obligations vertes (en mode décarbonée) au cours des deux d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA ; ● Ou fournir la preuve d'un partenariat avec un cabinet/ un bureau d'études international ayant déjà ef (02) sur financement vert (NB : lesdites références du bureau d'études international devront être v technique).
1. **B. Présentation globale de l'entreprise**	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contr construction et/ou des ouvrages.
1. **C. Personnel**	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification (Master2 (Bac+5) ou équivalent) justifi** **i. Large expérience (minimalement de 25 ans) dans la planification infrastructurelle, les montages notamment ceux de mise en place de points ou zones agro-industrielles, les questions enviro notamment de changements climatiques, les stratégies de développement global ou par filière, et** **i. Diplôme en ingénierie, architecture, économie ou décentralisation (ou au développement local) toute autre question relative au développement des infrastructures (aménagement du territoire, tra** **ii. Expérience attestée d'appui conseil au niveau administratif central ou décentralisée/déconcentr ans en tant que responsable d'équipe, de** **iii. Préférence dans un (ou des) projet (s) de développement au sein d'une institution publiqu internationale, d'un cabinet privé ; et,** **iv. Avoir réalisé au cours des deux (02) dernières années au moins une (01) prestation** **Chef de Mission adjoint N°1 : Spécialiste en eau/énergie et développement / coaching d'économi (Bac+5) ou équivalent en géographie, ou économie** justifiante : **i. Large expérience (minimalement de 15 ans) dans la planification, les montages de grands projet et ou de zones industrielles, les questions environnementales et notamment de changements stratégies de développement global ou par filière, et les infrastructures ;** **ii. Diplôme de l'enseignement supérieur de Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent. NB la détent supérieur relatif à la décentralisation, ou au développement local et/ou à toute autre questio développement des exploitations et pôles agroindustriels sera considérée comme princi** **iii. Excellente aptitude au travail en équipe et à la coordination d'acteurs de haut niveau (représent sectoriels, responsables communaux, partenaires au développement et autres opérateurs du dév**

Expert projet : Spécialiste en aménagement du territoire, planification des unités de transformation, et développement / coaching d'économie sociale **j**ustifiant :

i. **Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en projets relatifs aux questions environnementales et notamment de changements climatiques, les stratégies de développement global ou par filière, et les infrastructures ;**

ii. Expérience attestée de travail en position d'appui-conseil ou assimilé, d'une institution ou d'un projet agricole porté par un établissement étatique central et/ou décentralisée/déconcentrée, de minimum 10 ans en tant que responsable d'équipe, de préférence dans un projet de développement ;

iii. Bonne connaissance de la planification stratégique et opérationnelle, ainsi que du suivi et de l'évaluation des projets ;

iv. Expérience professionnelle dans le domaine du développement infrastructurel/ institutionnel et du renforcement organisationnel des secteurs de développement en Afrique

Ingénieur informaticien ou Géographe Bac + 5, spécialiste des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) ou équivalent justifiant :

i. Au moins dix (l0) ans d'expérience professionnelle, et au moins trois (03) références pertinentes dans la formation en informatique (logiciel). Il justifiera également : ii) d'au moins une expérience pertinente sur l'utilisation du matériel informatique technique (GPS, table traçante) ;

ii. Bonne aptitude dans la transmission des connaissances, de même qu'une participation à des missions d'élaboration de Schémas Directeur d'Aménagement des zones seront un atout.

Expert projet socio-économiste ou socio-démographe Bac+3 en économie ou démographie, 10 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire.

Un expert en droit public

Spécialiste en aménagement du territoire, ou en développement participatif, ou en

Planification (Bac+4) au moins, ayant 6 ans d'expérience au moins, dont au moins 02 ans d'expérience dans la participation aux études prospectives d'aménagement du territoire

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- **Un Curriculu**
- **Une copie certifiée co**

L’évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points

1	Taille du BET	Six employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	4pts	09 pointsts
		Entre 04-05 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habileté certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de **trois (03)** mois)	3 pts	
		Statut du BET	2 pts	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	10pts
		Un projet similaire	1 pts	
		Au moins deux projets similaires	4 pts	
		Au moins trois projets similaires	5 pts	
	PERSONNEL			

3	**Chef de Mission : Spécialiste en Planification**		Ingénieur ou un Architecte, ou un Economiste (ou qualifications assimilées) pouvant justifier d'une large expérience (minimalement de 25 ans) dans la planification infrastructurelle, les montages de grands projets, notamment ceux de mise en place des barrages, ponts, centrales hydro-électriques, les questions environnementales et notamment de changements climatiques, les stratégies de développement global ou par filière, et les infrastructures.	09pts	15 pts
			expérience générale de minimum 25 ans en développement et/ou appui d'infrastructure d'énergie, d'eau-assainissement, d'irrigation, ou de transports maritime ou fluvial, dont dix (10) au moins en Afrique subsaharienne ;	02pts	
			10 ans au minimum d'expérience professionnelle dans les domaines des études et réalisations des infrastructures afférentes à l'eau, l'énergie ou les transports maritimes/fluviaux.	04pts	

	Spécialiste en eau/énergie **(conception des ouvrages hydriques/ hydrauliques)**		Niveau Master2 (Bac+5) ou équivalent en génie civil ou géométrie-cadastre ou équivalent diplôme certifié	9 pts	15 pts
			expérience générale de minimum 15 ans en développement et/ou appui infrastructurel, dont huit (08) au moins en Afrique subsaharienne ;	03 pts	
			expérience professionnelle dans le domaine du développement infrastructurel/ institutionnel et du renforcement organisationnel des secteurs de développement en Afrique et si possible en Afrique francophone.	03 pts	

	Spécialiste en aménagement du territoire/ developpement des infrastructures		Master2 (Bac+5) ou équivalent en Génie Civil, Mines ou Géotechnique	09 pts	15 pts
			au moins vingt (20) ans d'expérience professionnelle générale, et au moins cinq (05) Références pertinentes dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations et des infrastructures hydriques/hydraulique	03 pts	
			au moins une expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des infrastructurel.	03 pts	
	Expert projet socio-économiste ou socio-démographe		Bac+3 en économie ou démographie	05pts	13pts
			10 ans d'expérience au moins, dont au moins 04 ans d'expérience dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des infrastructures et exploitations.	05pts	
			04 ans d'expérience spécifique dans le cadre de la décentralisation, ou du développement local Et/ou à toute autre question relative au développement des exploitations.	03pts	

	un expert en droit public		BACC+4, en droit public diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générale de 6 ans dans le domaine du droit public (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	
	Un expert Environnementaliste		BACC+4 en science de l'environnement, diplôme certifié	0 9pts	11,5pts
			Prestations générales dans le domaine de l'environnement (CV signé)	1,5 pts	
			Deux(02) ans d'expérience spécifique	01 pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint subséquent.

Un candidat peut être qualifié à soumissionner dans tous les domaines pour autant qu'il justifie des capacités, des références et du personnel.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Littoral ; sis à Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2023 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 07 et 08 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Études non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 21 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE FONGO TONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 06/AONO/C. F-T/SG/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire delaCommune de FONGO-TONGO, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une clôture et l'aménagement extérieur de l'tiôtel de ville de la Commune de FONGO-TONGO en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Il s'agit de la réalisation des travaux de constmction d'une clôture de 310 ml, la fourniture et la pose de 02 portails métalliques, la foumiture et la pose d'un portillon métallique, la pose de 301,55 m^ de grilles métalliques en fer forgé sur façades principales, l'aménagement des parkings, la pose de pavés en pierres taillées, l'aménagement des espaces verts, la construction de 255m de caniveaux, la fourniture etpose de 02 lampadaires solaires, la construction de 10 bancs publics et d'une enceinte lumineuse et la construction d'une guérite.

3. Cout Prévisionnel

Quatre-vingt millions quatre cent cinq mille huit cent quatre-vingt-un (80 405 881)FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de .la construction et remplissant les conditions reprise dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM/Commune de FONGO-TONGO, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de FONGO-TONGO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de FONGO-TONGO, au Secrétariat Général, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de FONGO-TONGO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique (CD Rom ou clé USB), devra parvenir sous pli fermé à l'Hôtel de Ville de la Commune de FONGO-TONGO, au Secrétariat Général, au plus tard le 14/07/2023 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/C.F-T/SG/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE FONGO-TONGO, « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ces délais courent àcompter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre àses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances e^. dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à un million six cent huit mille cent dix-huit (1 608118) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement* produites en originaux ou en copies certifiées par lautorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront être datées de moins de trais (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement àla date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier dAppel dOffres sera déclarée irrecevable.
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevabies.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 14/07/2023 à11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de FONGO-TONGO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville ae la Commune de FONGO-TONGO.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
1. dossier administratif incomplet et non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures,
2. absence de caution de soumission ;
3. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. note technique inférieur à 80%; .
5. figurer sur la liste des entreprises interdites de soumissionner àla commande publique (voir piece 14) ;
6. avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n"13);
7. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels :
1.présentation générale de l'offre ;
2,références ;
S.personne! ;
4.matérieis ;
5.plan de travail et méthodologie
Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de «OUI »ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

L'Autorité Contractarite attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées au point 34 du Règlement Particulier del'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP et/ou Secrétariat Général de la Commune de FONGO-TONGO.

FONGO-TONGO le 19 Juin 2023

Le MAIRE

WAMBA NJOYA Gaëtan

COMMUNE DE BATCHAM

AVIS DE CONSULTATIONN° 02/OC/BAT/CLPM/SG/ 2023 DU 20/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE COLLECTE DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE DE BATCHAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Batcham lance une consultation pour acquisition du petit matériel de collecte des déchets dans ladite commune,

2. Consistance des prestations

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Batcham aux heures ouvrables, dès publication du présent avis de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de 15 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Batcham aux heures ouvrables, dès publication du présent avis de consultation.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Batcham contre présentation d'une quittance e versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt- cinq mille) francs CF-A, représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont rorigina! et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Batcham (Secrétariat général) au plus tard à 08 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis De Consultation
N° 02/DC/BAT/CIPM/SG/2023 DU 20/06/2023 Pour L'achat du petit matériel dans la commune de Batcham

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de 02 mois Jours) pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des fournitures.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent miUe (300 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités comptétentes ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,..,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis De consultation.
Toute consultation incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou d'un administratif non régularisé dans les 48h

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 17/07/2023 à 09H00, heure locale. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Batcham par la Commission Communale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
• Absenceou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre produite et s non réguiarisée dans les 48 heures
• suivantes l'ouverture des plis ;
• Fausse déclaration, pièces falsifiées
• Absence de la caution de soumission;
• Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
• Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limiite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général, Service technique).

BATCHAM le 20 Juin 2023

Le MAIRE

SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre

COMMUNE DE BATCHAM

AVIS DE CONSULTATIONN°01/DC/BAT/CIPM/SG/ 2023 DU POUR L' ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Batcham lance une consultation pour l'équipement en matériel de menuiserie au CMPJ de Batcham

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de 7 000 000 FCFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Batcham aux heures ouvrables, dès publication du présent avis de consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de ia Commune de Batcham (Recette Municipale) contre présentation d'une quittance e versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de quatorze mille CINQ CENT (13500) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont roriginai et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Batcham (Secrétariat général) au plus tard le 17/07/2023 à 08 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis De Consultation
N° 01/DC/BAT/CIPM/SG/2023 DU Pour réc|ui|5oment de l'atelier de menuiserie au CMPJ dans la commune de Batcham
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être 9- Recevabilité des offres ni modifiée, ni retiré

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de 02 mois (60 Jours) pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des fournitures.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cent quarante mille fcfa (140000) PCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Laliste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conformeaux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulierde la consultation.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis De consultation.
Toute consultation incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou d'un administratif non régularisé dans les 48h

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu 09h 00, heure locale. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Batcham par la Commission Communale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants
dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éilminaîoires :
• Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre produite ou non régularisée dans les 48 heures suivantes l'ouverture des plis ;
• Fausse déclaration, pièces falsifiées
• Absence de la caution de soumission;
• Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
• Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général, Service technique).

BATCHAM le 20 Juin 2023

Le MAIRE

SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

COMMUNIQUE N°008/C/C.NGBE/CIPM/SG DU 30 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFREN°08/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RESEAU MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE NYEE,DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° **08**./C.NGBE/CIPM/SG/2023 du **30 MAI 2023**, **L'ETS LA GRACE; BP : 241 EDEA, Tel : 699 802 241/ 674 402 671,**

N° Contribuable : P077400177964N, Afriland First Bank 10005 00067 07604981001-80

N° Registre de commerce RC/EDA/010/A/2020 A été retenu comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité, au vu du résultat du procès verbale de la session du **24 MAI** de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de NGAMBE.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS LA GRACE	Offre recevable	Offre recevable	**TTC = 49 940 375**	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq(05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de NGAMBE pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenu sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commune de NGAMBE, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour L'**ETS LA GRACE**

NGAMBE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°0051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Partenaires Techniques et Financier, divers accords de prêt en vue de financer un certain nombre de Projet et a l'intention d'utiliser une partie du montant de Prêts pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **conclusion d'un accord-cadre pour la Fourniture des consommables informatiques et bureautiques à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.»**

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine des **Fournitures des consommables informatiques et bureautiques** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique), à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard l**e 06 JUILLET 2023, à 10 heures, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention :
« DEMANDE DE COTATION N° _0051/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023
EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) »
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
L'adresse de dépôt des cotations est :
Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 06 JUILLET 2023, à **11 heures.**

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000010/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 35 121 02 7300015 524112.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Avis de Consultation en vue des travaux d'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser sont les suivantes :
Réseau MT
- Travaux sous coupure (triphasé) ;
- Fourniture et pose plaque D M ;
- Fourniture et pose plaque de numérotation ;
- Fourniture et pose console de tête ;
- Fourniture et pose isolateur rigide 15 kV ;
- Fourniture et pose attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm² ;
- Fourniture et pose chaîne d'ancrage 15 KV à 3 élt 34 ou 54mm² ;
- Fourniture et déroulage conducteur 34mm² Almelec ;
- Confection bretelle sur ancrage double 34mm² ou 54mm² ;
- Confection bretelle dérivation 34mm² ou 54mm² ;
- Fourniture et pose IACM 24 KV – 31,5 A ;
- Mise à terre des masses de l'IACM ;
- Fourniture et pose poteau métallique 11m/1000daN ;
- Fourniture et pose herse double ancrage 3.00 m L70 ;
- Chargement ou déchargement du matériel manuel ;
- Transport du matériel pondéreux ;
- Fourniture et pose pince d'ancrage 34/54 mm² ;
- Fourniture et pose fer U pour ancrage ;
- Massif de fondation en béton ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose connecteur à anneau 34/54 mm².

Transformateur
- Fourniture et pose Transformateur H61 -160 KVa – 15Kv/B2 ;
- Fourniture et pose ferrure support transformateur ;
- Fourniture et pose coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv
- Fourniture et pose parafoudre 15 KV ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;
- Fourniture et pose câble 3 x 150 mm² + 70mm² Alu liaison Transfo – Protection BT ;
- Fourniture et pose cosses bimétal ;
- Mise à la terre des masses et de décharge du Poste ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose support parafoudre 9C/C ;
- Fourniture et pose fils fusible 6A ;
- Fourniture et pose cosse à serrage concentrique 60/10 ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;

Réseau BT
- Fourniture et pose poteau bois 9M/J – Classe D ;
- Fourniture et pose câble pré-assemblé 3 x 70 mm² + NP + EP ;
- Fourniture et pose armement d'ancrage pour câble pré-assemblé ;
- Fourniture et pose raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre ;
- Mise à la terre de type B.

Comptage MT/BT
- Fourniture et pose chassis de comptage ;
- Fourniture et pose armoire de comptage MT/BT ;
- Fourniture et pose transformateur de courant 300/5ABT monobloc ;
- Fourniture et pose Disjoncteur compact C 250A ;
- Niche de comptage ;
- Mise à la terre type B ;
- Fourniture et pose ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) de Francs FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2023, suivant l'imputation **57 35 121 02 7300015 524112**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06 et la version électronique sur la plateforme Cameroon online E-Procurement Système (COLEPS) aux adresses http://www.marchespublics.com et http://www.publicscontracts.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public par le soumissionnaire, d'une somme non remboursable de ***vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.***

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 13 juillet 2023 à 11 heures précises, heure locale, (www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,…) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé.

Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être déposées sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard **le 13 juillet 2023 à 11 heures précises** sous enveloppe scellée et cachetée adressée au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec la mention :

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000010/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 EN VUE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la fourniture et l'installation de l'alimentation triphasée au CFM de Nkongsamba objet de la présente consultation est de deux (02) mois et le lieu de livraison et d'exécution est : le Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 07 de la Demande de Cotation d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois au moment du dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances au moment de l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps le **13 juillet 2023 à 12 heures** précises dans la salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sise l'Immeuble ministériel de Nlongkak par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production d'une pièce administrative au-delà de 48h réglementaire;
- Absence de l'habilitation délivrée par ENEO ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre technique et financière incomplète ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- Attestation de surface financière d'au moins 50% du cout prévisionnel de la prestation, délivrée par une Banque.

Critères essentiels
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires. Avoir effectué avec succès au moins deux prestations similaires au cours des trois dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat comportant les 1ières et dernières pages et le procès-verbal de réception des fournitures et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services ;
- Qualification et expérience du personnel;
- Capacité de financement ;
- Méthodologie de la proposition ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (descriptif de la fourniture paraphé à chaque page et signé à la dernière page) ;
- Délais d'exécution ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution des prestations est de **trois (03) mois.**

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.com et http://www.publicscontracts.com
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.
FRAUDE ET CORRUPTION
Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des Marchés Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE DE BELEL

AVIS N° 014/DAO/CB/CIPM/2023 DU 19/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE GOURA GADJI BELEL SUR UN LINEAIRE DE (3,100 ML), COMMUNE DE BELEL DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2023, le Maire de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel D'Offres EN PROCEDURE D'URGENCE qui a pour objet la REHABILITATION DE LA ROUTE GOUIM GADJI BELEL SUR UN LINEAIRE DE (3,100 ML),

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :
- Installations ;
- Nettoyage et Terrassements,
- Chaussée ;
- Assainissement - drainage,
- Intervention sur les réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Un coût estimatif total de **Vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objeetivc de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Commune de BELEL.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de BELEL, sur présentation d'une quittance de versement à la recette de la Commune de BELEL d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque olfre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de BELEL, Service Technique à BELEL, au plus tard **le 14/07/2023 à 10 heures** heure locale et devra porter la mention:

AVIS N° 014/DAO/CB/CIPM/2023 DU 19/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE GOURA GADJI BELEL SUR UN LINEAIRE DE (3,100 ML), COMMUNE DE BELEL DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VINA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **quatorze (14) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de L'Avis de Consultation.

Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) MOIS calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de » Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DC. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) MOIS et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Consultation.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Présentation des offres ;

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre teclmique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de Consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de même couleur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 14/07/2023 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de BELEL, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres;
L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

2- Critères éliminatoires
2.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet ;
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
2.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés
c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
d) Non satisfaction, au moins, à vingt-huit (28) critères essentiels sur quarante (40).
2.3 : Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.

3 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **40 critères essentiels** ci-dessous :
- Présentation de l'offre (04 critères)
- Le chiffre d'affaires (01 critère)
- L'accès à une ligne de crédit (01 critère)
- Les références de l'Entreprise (3 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

14. Attribution

Le Maire de la Commune de BELEL, Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de BELEL.

BELEL le 19 Juin 2023

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

COMMUNE DE BATCHAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CBATCH.BTOS/CIPM/23 DU POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE DE GRANDE PORTEE A LA COMMUNE DE BATCHAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Batcham (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Batcham, l'achat d'une pelle chargeuse de grande portée. Les spécifications techniques sont contenues dans les CCTP.

2. Cout Prévisionnel

Le coûtprévisionnel est de 100000000(centmillions) francs CFA pour la livraison d'une pelle chargeusede grande portée..

3. Participation et origine

Laparticipation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes tes Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des prestations et services concernées

4. Financement

La prestation objet du présent Appel d'offres, est financée parle BIP MINDDEVEL et la DGDD, Exercice Budgétaire 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham dès publication du présent dossier d'Appel d'offre

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA. représentant les frais d'acquisition du dossier d'Appel d'offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dontun (01) original et six(06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard 17/07/2023 à 09 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N''05/AONO/C.BATCH./CIPM/SG/23 DU POUR L'ACQUISiTION D'UNE PELLE CHARGEUSE DE GRANDE PORTEE A LA COMMUNE DE BATCHAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de soixante (60) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des consultafion et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 2 000 000 (deux millions) francs CFA

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet puret simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'offre. Elles devront en outre respecter les modèles du présent dossier d'Appel d'Offres.
Toute cffreincomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appeld'Offres sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le 17/07/2023 à 09 heures 00 minutes. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Batcham par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou
de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluationsont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.
1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixant les conditions minimales à lemplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire,
il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Non-conformité de la soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée et non produite dans un délai de 48hrs
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 %de
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;

2 PRÎNCIPAUX CRITERES DE OUALIFICATîON
Les offres techniques seront évaluées selon la rriéthode binaire Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur: VOIR PIECE JOINTE

13. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

LOsS soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de ta date limite fixée pour la remise des offres,

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat et du suivi des Projets et Marchés).

BATCHAM le 20 Juin 2023

Le MAIRE

SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE PLANS DE PALMIER A HUILE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de BONDJOCK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de BONDJOCK, une demande de cotation pour **l'achat de plans de palmier à huile.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- L'achat,
- La livraison.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **15 000 000 F (Quinze millions francs) CFA.**

4. Allotissement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement extérieur dans les délais.

6. Financement

Le financement est assuré par le BUDGET FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (Trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de BONDJOCK . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (Trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de BONDJOCK . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGNAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée au secrétariat général de la mairie de BONDJOCK au plus tard le **10 juillet 2023 à 12 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :
DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE PLANS DE PALMIER A HUILE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE
« a n'ouvir qu'en seance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **Quarante-cinq (45) jours** à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à :

300 000 F CFA (Trois Cents Mille Francs CFA) et d'une durée de validité de 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **10 juillet 2023 à 13 heures précises,** heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Bondjock. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment de:
ü l'absence de la caution de soumission,
ü Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
ü Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente,
ü Absence d'un **item** du devis,
ü De la non-conformité du modèle de soumission.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à **60 jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat General de la mairie de BONDJOCK au numéro 691 56 99 10.

ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE DE BASCHEO

LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN A REÇU UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIOUE ET SOCIAL DES VILLES SECONDAIRES EXPOSÉE AUX FACTEURS D'INSTABILITÉS (PRODESV), QUI FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT DE DÉLÉGATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU (KFW). IL SE PROPOSE D'UTILISER UNE PARTIE POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT POUR LEQUEL CE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EST PUBLIÉ.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , NA
IMPUTATION
0

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Baschéo, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation des travaux ci-après : Travaux de construction d'une mini adduction en eau potable à Bougour dans la Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord. Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Service Technique de la Commune de Baschéo dont l'adresse donnée ci-dessous, et prendre connaissonce des documents d'Appel d'offres à la même adresse tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Baschéo, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation des travaux ci-après : Travaux de construction d'une mini adduction en eau potable à Bougour dans la Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

un lot

5. Participation et origine

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte

6. Financement

FEICOM

7. Consultation du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale d'un montant cinquante mille (50 000) Francs CFA, équivalent à environ soixante-dlx-sept (77) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de cinq mille (5 000) Francs CFA, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

8. Acquisition du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale d'un montant cinquante mille (50 000) Francs CFA, équivalent à environ soixante-dlx-sept (77) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de cinq mille (5 000) Francs CFA, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être soumises en sept exemplaires dont 01 originale et 06 copies à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 13/07/2023 à 11 heures.

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre « une garantie de l'offre » délivrée par une banque de premier ordre ou par une société d'assurance agréée par le ministère en charge des finances, pour un montant de neuf cent soixante-quatorze mille quatre cent douze (974 412) Francs CFA, équivalent à environ de Deux mille trois cent soixante-douze (2 372) Euros, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

12. Recevabilité des Offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être soumises en sept exemplaires dont 01 originale et 06 copies à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 13/07/2023 à 11 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera le 13/07/2023 à 11 heures précises en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite.

14. Critères d'évaluation

le soumissionaire doit fournir le matériel suivant :

un camion tous terrains à ridelles avec grue hydraulique 1 1 Bon état MAT de la Section tV, Formulaires de soumission.

Une offre sera jugée conforme du point de vue du matériel si la preuve de disposition de tout le matériel est présente (en propriété, en location ou bail)

d)- Les actifs liquides et/ou les facilités de crédit, nets des autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement de l'avance de démarrage qui pourrait être effectué en vertu du Contrat, d'un montant au moins égal au montant spécifié dans le DPAO.

e) - Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaiios à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de Seize millions deux ce.T cinquante (16.250.000) de francs CFA et nets de ses autres engagements ; Un historique de litiges ou de décisions arbitrales à rencontre du Candidat ou de tout partenaire d'un membre du groupement (GE) peut entraîner une disqualification. Examen des offres de qualification ; elle consistera en la vérification de la conformité de l'ensemble des formulaires ainsi que les pièces jointes (voir le tableau Information sur la Qualification) (« A NE PAS OUBLIER »). Seules les soumissionnaires dont les offres de qualification satisferont à l'ensemble des critères de qualification seront admises à l'examen et analyse des offres technique et financière.

15. Attribution

Seules les soumissionnaires dont les offres de qualification satisferont à l'ensemble des critères de qualification seront admises à l'examen et analyse des offres technique et financière

16. Durée Validité des Offres

90 JOURS

17. Renseignements Complémentaires

Commune de Bascheo

BASHEO le 16 Juin 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 028.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 14/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE L'ÉMULSEUR FFFP 3% À HAUTE PERFORMANCE À LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de l'émulseur FFFP 3% à haute performance à la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure, devra au terme de l'exécution du marché correspondant, mettre à la disposition de la SONARA, dix mille (10.000) litres d'émulseurs de type fluoro-protéinique filmogène (FFFP)de concentration 3% conforme aux spécifications techniques définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **46.507.500** (quarante-six millions cinq cent sept mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le Marché n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA *(FS323-X73-1348)*

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 50.000** (cinquante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°028.23

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **11/07/2023**à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°028.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 14/06/2023

FOURNITURE DE L'ÉMULSEUR FFFP 3% À HAUTE PERFORMANCE À LA SONARA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est **de deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 780.000** (sept cent quatre-vingt mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; ce sera notamment le cas en l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 50.000** (cinquante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°028.23

14. Critères d'évaluation

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimalerequise :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11/07/2023** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des ''OUI'' après addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant *trois (03) mois* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

Limbé, le 14/06/2023

LIMBE le 14 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) MINTP.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Partenaires techniques et Financier, différents accord de prêt en vue de financer un certain nombre des Programmes/Projet et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces Prêts pour effectuer les paiements attendus au titre de la « conclusion d'un accord-cadre pour l'Acquisition des fournitures de bureau à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.»

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine des **Fournitures de Bureau** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique), à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard deux semaines à compter de la date de publication du présent avis, à 10 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :
« DEMANDE DE COTATION N° 050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023
EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) »
A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
L'adresse de dépôt des cotations est :
Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés porte 210.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 06 JUILLET 2023, à **11 heures.**

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES CASES COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DEL'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES CASES COMMUNAUTAIRES DE CERTAINES LOCALITÉS DEL'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les **travaux d'aménagement de la place des cases communautaires de certaines localités de**l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **travaux d'aménagement de la place des cases communautaires de certaines localités de**l'Arrondissement de BONDJOCK et sont composés les taches suivantes:

LOTS	LOT 1	LOT 2
TACHES	- **SERIE 000 : INSTALLATIONS** - **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**	- **SERIE 000 : INSTALLATIONS** - **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	*TRONCONS*	*Couts Prévisionnels (En F CFA)*
Lot 1	*NKONG KENI*	**Six Millions Cinq cents Mille Francs (6 500 000 F) *CFA***
Lot 2	*LINDOI (BEL AIR)*	**Six Millions Cinq cents Mille Francs (6 500 000 F) *CFA***

-

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Deux (02)** lots définis comme suit :

N° Lot	localité
Lot 1	NKONG KENI
Lot 2	LINDOI (BEL AIR)

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le ***FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.***

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de ***25 000F (Vingt Cinq Mille Francs)*** **CFA** non remboursables***.***

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 10 JUILLET 2023 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :
«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 13 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES CASES COMMUNAUTAIRES DE CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**
A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **:**

N° Lot	TRONCONS	Cautionnement Provisoire (En F CFA)
Lot 1	NKONG KENI	Cent Trente Mille (130 000 F) CFA
Lot 2	LINDOI (BEL AIR)	Cent Trente Mille (130 000 F) CFA

, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 JUILLET 2023 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
ü l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).
Critères essentiels
A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
B - Références de l'entreprise 03 éléments
C - Personnel d'encadrement 06 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
E - Matériel 06 éléments
F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51 ou 691 56 99 10.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000035/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LALETTRE-COMMANDE RELATIVEÀ L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000018/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DONT UNE ALIMENTÉE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À HILL TOP QUATER MUNDEMBA, ARRONDISSEMENT DU NDIAN, RÉGION DU SUD-OUEST, ET L'AUTRE À L'ECOLE CATHOLIQUE BILINGUE LES SAINTS MARTYRS DE L'OUGANDA DE DOMBE, COMMUNE DE KRIBI II, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relativeà l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AZIZ SOLUTIONS SARL	02	24 458 652	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000037/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 19 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000009/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRIPHASÉ BASSE TENSION DU VILLAGE BADANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relativeà l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS ROC CONSULTING	15 562 709	02 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)
Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	**STE SATRAS**	**37 054 000**	**44 186 895**	**93,3%**	**04 mois**	**1er**
	AFRICA SERVICES CONSULTING	***/***	***/***	***/***	***/***	**Eliminé pour présentation de faux documents et usage de faux**

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

SATRAS BP : 4244 DOUALA TEL: 699 70 28 91

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DECISION N° 020/SONARAIDG/CAB DU 1 9 JUIN 2073 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT D'ENTREPRISES CHANAS ASSURANCES S.A. / ROYAL ONYX INSURANCE CIE DES LOTS 1, 2 ET 4, ET A L'ENTREPRISE CHANAS ASSURANCES S.A. DU LOT 3, DES MARCHES RELATIFS AU PROGRAMME D'ASSURANCES DE LA SONARA [DU 1ER/07/2023 AU 30/06/2026]. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU IA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°73/135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES *LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE IA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N'CIPM_06-23/S002-23/PA-SR/018.23 DU 09/06/2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DES MARCHES CONSECUTIFS A I'APPEL D'OFFRES N°018,23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/04/2023 ; VU LA CORRESPONDANCE N°00032_23/PCA/NBB/BPY DU 19/06/2023 PORTANT AVIS CONFORME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PREALABLEMENT A ('ATTRIBUTION PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE, DES MARCHES CONSECUTIFS A L'APPEL D'OFFRES N°018.23/A0NO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/04/2023;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Article 1 : Les Marches relatifs au programme d'assurances de la SONARA [du 1er/07/2023 au 30/06/2026], objets de ('Appel d'Offres n°018.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 27/04/2023, sont attribues aux entreprises ci-apres :

N° de lot	Objet	Adjudicataire (Raison Sociale)	Note globale	Montant de ('attribution TTC (en FCFA) Duree	d'execution du Marche
1	Programme d'assurances de la SONARA [du 18107/2023 au 30/06/2026] : **Assurances du . patrimoine**	Groupement **CHANAS Assurances** S.A. / **ROYAL Onyx Insurance** Cie **B P.** 109 Douala Cameroun	93,20 pts/100	**5.348.899.125** *(cinq **milliards trois cent** quarante-huit **millions huit** cent **quatre-vingt-dix-neuf** mile **cent vingt-cinq)***	**irente-six** *11,,* *(36)* mois
2	Programme d'assurances de la SONARA [du 1er/07/2023 au 30/06/2026] : Assurances responsabilite civile	Groupement CHANAS Assurances S.A. I ROYAL Onyx Insurance Cie B.P. 109 Douala Cameroun	91,60 pts/100	786.936.593 *(sept cent quatre-vingt-six millions neuf cent trente- six mile cinq cent quatrevingt-treize)*	Trente-six (36) mois
3	Programme d'assurances de la SONARA [du 1er/07/2023 au 30/06/2026] : Assurances du pare automobile	CHANAS Assurances S.A. B.P.109 Douala Cameroun	90,07 pts/100 258.790.245	*(deux cent cinquante-huit millions sept cent quatrevingt-dix mile deux cent quarante-cinq)*	Trente-six (36) mois
4	Programme d'assurances de la SONARA [du 1er/07/2023 au	30/06/2026] : Assurances es Groupement CHANAS Assurances S.A. / ROYAL **Onyx** Insurance Cie B.P. 109 Douala Cameroun	87,78 *cent)*	3.851.536.500 *(trois milliards huit cent cinquante-un millions cinq cent trente-six mile cinq*	Trente-six (36) mois

La presente Decision, qui prend effet a compter de sa date de signature, sera enregistree, puis publiee par insertion dans le Journal des Marches Publics elite par l'ARMP, et partout ola besoin sera.

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 09 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2ÈMEREPARTIS EN QUATRE LOTSLOT N°1 : REVETEMENT DE LA ROUTE DE SABONGARI EN PAVE : ENTREE BICEC SABONGARI 2

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS MI YETTI ALLAH,** BP : 00 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif au revêtement de la route de Sabongari en pavé : Entrée BICEC - Sabongari 2, objet du lot N°1 de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N° 06/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 pour un montant de **100 000 000 (Cent millions) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets. est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 12 Juin 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 005 /DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LES SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005 / DC/INJS/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS) SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À LADITE PROCÉDURE. IL S'AGIT ENTRE AUTRES : 1- L'absence et la non-conformité de la caution de soumission seront des critère éliminatoires. 2- Le critère éliminatoire relatif à la non-conformité à 80% aux spécifications techniques de la fourniture ne sera pas pris en compte. 3- Le Règlement Général de la Demande de Cotation ne sera pas considéré. 4- Le visa du MINMAP sera apposé sur le décompte définitif ou la dernière page de la facture. 5- Les intérêts moratoires et la résiliation de la lettre-commande sont régis par le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. 6- La proposition d'attribution sera faite au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et sera la moins disante. 7- Les offres des soumissionnaires seront évaluées sur la base du tableau de comparaison de celles-ci. 8- Le système d'évaluation avec les critères essentiels ne sera pas pris en compte. 9- L'ouverture des offres sera reportée au vendredi 23 juin 2023.

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le DIRECTEUR

EBAL MINYE EDMOND

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm